

CAN-2021 :
ALGÉRIE - GUINÉE ÉQUATORIALE
Tout faire pour remporter
cette rencontre



P.12/24

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

N°3180 Dimanche 16 Janvier 2022 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

**Nous informons nos
fidèles lecteurs et
lectrices de l'ouverture
d'un site web.**

Veillez le consulter au :
www.seybouseimes.dz

ANNABA / ENERGIE

**2800 milliards de centimes
consacrés au raccordement
des foyers en gaz et électricité**

P.06



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



**Les secteurs de la
Justice et de l'Intérieur
focalisent les travaux**

P.02

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



**Examen d'un projet
de décret exécutif
concernant les
attributions du wali**

P.02



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RADIO EN VISITE À ANNABA

**Les préparatifs des JM- 2022
vont bon train**

P.06

CAN 2021:

Le Président Tebboune réitère son appui à la sélection nationale

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a renouvelé lundi lors d'une communication téléphonique avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF), "son appui et ses encouragements à la sélection nationale" lors de la Coupe

d'Afrique des nations qu'abrite le Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022.

Le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara a indiqué dans une déclaration à la télévision algérienne avoir reçu ce matin un appel téléphonique du président de la

République, Abdelmadjid Tebboune durant lequel le chef de l'Etat a réitéré "son appui et des encouragements à la sélection nationale et au staff technique lors de cette CAN qui se tient au Cameroun".

Le Président Tebboune a également pris des nouvelles des membres

de la délégation médiatique accompagnant la sélection nationale, victime hier soir d'une agression près de l'hôtel où elle réside à Douala (Cameroun), a ajouté le président de la FAF qui a salué le geste du président de la République.



RéuNioN du GouveRNemeNt

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur focalisent les travaux

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur ont focalisé les travaux de la réunion du Gouvernement, présidée jeudi par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

"Le Premier Ministre, Ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce Jeudi 13 Janvier 2022, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

Dans le domaine de la Justice:



Il a été présenté un Avant-projet de Loi modifiant et complétant la loi n 08-09 du 25 février 2008, portant code de procédure civile et administrative.

Ce projet de texte intervient dans le cadre de la mise en conformité de ce code avec les dispositions de la Constitution du 1er Novembre 2020, en prenant en charge les procédures applicables devant les

Tribunaux Administratifs d'Appel, qui constituent le deuxième degré de juridiction en matière administrative après la généralisation du principe du double degré de juridiction.

Il vise également à adapter ce code aux évolutions de l'économie, notamment le développement du commerce national et international et les conflits pouvant en résulter, à travers la définition des procédures applicables devant de nouvelles juridictions spécialisées dans le domaine commercial, instituées sur instruction de Monsieur le Président de la République, lors du Conseil des Ministres du 31 Octobre 2021.

Cet avant-projet de Loi prévoit la simplification de certaines procédures

et consacre également l'introduction des moyens numériques modernes dans toutes les étapes des procédures judiciaires (introduction de l'action par voie électronique, échange des conclusions, notification des décisions.).

Conformément aux procédures établies, ce projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des Ministres.

Dans le domaine de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire :

Il a été examiné un projet de Décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre des attributions du Wali en matière d'animation, de coordination et de contrôle des services

déconcentrés de l'Etat chargés des différents secteurs d'activités dans la Wilaya.

Ce projet de Décret exécutif apporte ainsi les précisions nécessaires pour renforcer l'autorité du Wali en prévoyant les mécanismes qui permettent de fédérer les efforts au niveau local, d'améliorer l'efficacité de fonctionnement de l'appareil exécutif et d'assurer la prise en charge des besoins de la population grâce à une meilleure efficacité de l'exécution des programmes et des projets de développement au niveau local.

Il reste entendu que les institutions de contrôle demeurent en dehors de l'autorité directe du Wali.

RéuNioN du GouveRNemeNt :

Examen d'un projet de décret exécutif concernant les attributions du wali

Un projet de décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre des attributions du wali en matière d'animation, de coordination et de contrôle des services déconcentrés de l'Etat chargés des différents secteurs d'activités dans la Wilaya, a été examiné, jeudi, lors d'une réunion

du Gouvernement, présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Dans le domaine de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, il a été examiné un projet de Décret

exécutif fixant les modalités de mise en œuvre des attributions du Wali en matière d'animation, de coordination et de contrôle des services déconcentrés de l'Etat chargés des différents secteurs d'activités dans la Wilaya", précise le communiqué.

Ce projet de Décret exécutif,

ajoute la même source, " apporte ainsi les précisions nécessaires pour renforcer l'autorité du Wali en prévoyant les mécanismes qui permettent de fédérer les efforts au niveau local, d'améliorer l'efficacité de fonctionnement de l'appareil exécutif et d'assurer la prise en charge des besoins de la population

grâce à une meilleure efficacité de l'exécution des programmes et des projets de développement au niveau local".

"Il reste entendu que les institutions de contrôle demeurent en dehors de l'autorité directe du Wali", signale toutefois le communiqué des services du Premier ministre.



APN :

Reprise des séances plénières les 24 et 25 janvier en cours

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté jeudi le calendrier de ses travaux, en décidant de reprendre, les 24 et 25 janvier en cours, les séances plénières qui seront consacrées à l'examen de deux projets de loi, dont l'un est relatif à l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST) et l'autre fixant les

missions du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST).

Au terme d'une réunion présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, le bureau a précisé "avoir décidé de reprendre, les 24 et 25 janvier en cours, les séances plénières consacrées à l'examen et au débat du projet de loi fixant l'organisation, la composition, le fonctionnement

et les missions de l'AAST et du projet de loi n 20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du CNRST".

"La séance du 27 janvier 2022 sera consacrée aux questions orales alors que celle du 31 janvier 2022 sera dédiée au vote sur les deux projets de loi », ajoute la même source.

Le bureau a par la suite examiné

les questions orales et écrites déposées à son niveau et décidé de "soumettre celles remplissant les conditions légales au Gouvernement".

Après approbation du procès-verbal de la réunion du 3 janvier 2022, le bureau a examiné "les propositions d'amendement concernant le projet de loi organique relative à l'organisation judiciaire,

le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique N 98-01 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat, et d'un projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance N71-57 du 05 août 1971 relative à l'assistance judiciaire, et a décidé de les soumettre à la commission compétente pour examen".

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EUURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Covid-19:**Rebond des contaminations dans plusieurs établissements hospitaliers d'Alger**

Plusieurs établissements hospitaliers de la capitale enregistrent ces derniers jours une hausse des contaminations au Covid-19, ont affirmé des chefs de service auxdits établissements. Dans ce cadre, le chef de service covid-19 au Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) Mustapha Pacha, Pr Kamel Hayel a indiqué dans une déclaration à l'APS que le service qui accueillait en décembre dernier de 8 à 9 cas par jour, accueille désormais une moyenne quotidienne de 17 à 20 cas, soit le double, mettant en garde contre la situation pandémique prévalant ces derniers jours. Il a fait savoir que pour la plupart des cas admis à son unité de soins, il s'agissait de familles contaminées par des enfants scolarisés, qualifiant ces cas de "potentiellement graves", en ce sens que ces personnes recourent souvent à l'automédication et refusent de se rendre aux établissements hospitaliers. Aussi, 85 à 90 % des cas



hospitalisés ne sont pas vaccinés, 10 % seulement ont reçu les deux doses de vaccin, a-t-il précisé.

Même situation au CHU Issad Hassani de Beni Messous (Alger) qui enregistre selon son chef de service de médecine du travail et des activités médicales et paramédicales, Pr Cherifa Idder un total de 136 patients et la saturation du service de réanimation, prévoyant l'aménagement d'autres services pour faire face à la pandémie.

Selon la même responsable, le CHU Issa Hassani a mobilisé neuf services pour la prise en

charge des cas Covid-19, dont des services pédiatrie où 5 cas sont hospitalisés, le service gynécologie et des services cardiologie.

Selon Pr Idder, les cas admis bien que soumis à une longue hospitalisation ne nécessitent pas une oxygénothérapie, relevant une baisse des décès par rapport à la troisième vague.

Elle a également regretté l'enregistrement de plusieurs contaminations parmi le personnel médical, ce qui pourrait entraver le bon fonctionnement des services.

Même son de cloche chez

le directeur général de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Zéralda, Moussa Zeghdoudi qui a fait état d'un taux d'occupation des lits de 91% (53 lits sur 60) et une saturation (100%) du service réanimation, prévoyant une hausse des chiffres les jours à venir notamment avec la réticence des citoyens à se faire vacciner.

Pour sa part, le chef du service de réanimation à l'établissement hospitalier, Nafissa Hammoud (Ex-Parnet), Ayech Achour Toufik, a également évoqué une augmentation du nombre des cas dans le service d'examen médical du Covid-19, passant de 10 et 15 cas durant le mois de décembre dernier à une moyenne de 48 à 50 cas durant ces derniers jours, faisant état de la saturation du service de réanimation tout en prévoyant l'extension du service en vue de répondre à la demande.

Il a évoqué, en outre, la longue durée de séjour des cas à l'hôpital, qui oscille entre 20

et 35 jours, relevant que cela « prive » d'autres patients, notamment ceux en situation difficile, de bénéficier d'un lit au niveau de l'établissement.

Les différents établissements de production d'oxygène sont réquisitionnés, à partir de lundi, pour assurer l'approvisionnement continu de l'ensemble des établissements hospitaliers en oxygène médical, en riposte à la résurgence de la pandémie COVID-19, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie Pharmaceutique, a indiqué lundi le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, lors d'une réunion avec les producteurs d'oxygène.

Le bilan de cas enregistrés qui ne dépassait pas une moyenne de 100 cas quotidiens les derniers mois a presque doublé cinq fois en Algérie, atteignant, mardi, 557 nouveaux cas du Coronavirus (Covid-19) et 14 décès, tandis que 387 patients se sont rétablis.

Covid-19:**82 nouveaux cas du variant Omicron détectés en Algérie**

Quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) de la pandémie du coronavirus ont été détectés en Algérie, portant à 145 le nombre total des cas confirmés de ce variant, indique jeudi dans un communiqué, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). "Dans la continuité des

activités de séquençage effectuées au niveau du laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, pour la détection des différents variants du virus SARS-CoV-2, nous signalons la détection de 82 nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529), confirmés sur tests PCR positifs des concernés", affirme le



communiqué de l'IPA, indiquant que l'Algérie enregistre ainsi à ce jour un total de 145 cas confirmés de ce variant.

Selon la même source, 61 cas

ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat.

L'IPA a tenu à souligner que "de plus en plus de nouveaux cas du variant Omicron sont enregistrés, parallèlement à

la diminution du nombre de cas du variant Delta".

Ainsi, à ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants, tandis qu'au 30 décembre dernier, il représentait 80%, contre 33 % pour le variant Omicron qui ne représentait que 10% à la même date, précise l'IPA, en réitérant son appel à la vigilance.

Covid-19:**L'appel à la vaccination réitéré**

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a réitéré, jeudi à Alger, son appel à adhérer à la campagne de vaccination contre le Coronavirus, assurant de la disponibilité des doses en nombre suffisant.

Répondant à une question du député à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdessalam Bachagha, concernant les mesures prises pour prévenir et juguler la propagation de la Covid-19, lors d'une séance plénière consacrée

aux questions orales, le Premier responsable du secteur a indiqué que jusqu'à présent, 12 millions de doses de différents vaccins ont été utilisées, d'autant que 6.996.002 personnes ont reçu une seule dose, 5.763.106 personnes ont reçu deux doses et 147.250 personnes ont reçu la 3e dose.

Concernant la mise à disposition de l'oxygène, le même responsable a fait état de l'augmentation de la capacité de production de cette matière au niveau national, de l'acquisition

et de la distribution aux différents établissements de santé, de condensateurs d'oxygène et de centrales de production d'oxygène.

Selon le ministre, les établissements hospitaliers ont initié la maintenance des respirateurs artificiels et des réseaux de distribution d'oxygène, en sus de la dotation de certains établissements en de nouvelles centrales d'oxygène, tandis que d'autres ont été acquises.



Cour des comptes : Les Collectivités locales ne sont pas organisées pour assurer un meilleur suivi des dossiers contentieux

Les Collectivités locales ne sont pas organisées pour assurer un meilleur suivi des affaires contentieuses, estime la Cour des comptes dans son rapport annuel 2021, appelant les responsables locaux à renforcer leurs services par un encadrement spécialisé, permettant de prendre en charge convenablement les affaires portées en justice.

Ce rapport, reprenant les principaux résultats des travaux d'investigation réalisés par la Cour des comptes en exécution de son programme de contrôle de 2019, a évoqué la gestion des affaires contentieuses au niveau des collectivités locales.

Il a, ainsi, constaté que "de nombreuses collectivités locales font, de plus en plus, l'objet de condamnations pécuniaires en exécution de décisions de justice prononcées à leur encontre, en raison notamment de violations par les gestionnaires de ces collectivités des dispositions légales et réglementaires régissant les dépenses publiques".

Les statistiques relatives aux affaires contentieuses, recueillies par la Cour des comptes auprès des collectivités locales, ont



révélé que le nombre des affaires devant toutes les juridictions qu'elles soient d'ordre judiciaire ordinaire ou administratif a atteint 9.666 affaires, durant la période 2016 à 2019, soit une moyenne de 2.416 affaires par année.

Un nombre important des décisions de justice, comportent des indemnités financières importantes au profit des particuliers. Ainsi, les condamnations pécuniaires prononcées durant la période 2016 à 2019 ont atteint un montant global de 3,934 milliards de dinars dont 3,018 milliards de dinars, soit 77% des condamnations, sont liées aux affaires portant sur l'exécution de la commande publique.

A cet effet, l'évaluation effectuée par la Cour des comptes a permis de constater "une faible maîtrise" de la gestion des affaires contentieuses par ces entités, indique le rapport, ajoutant que les mesures préconisées, par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, tendant à renforcer l'organisation des services chargés du contentieux pour mieux défendre les intérêts des collectivités locales et privilégier le règlement amiable des contentieux, "ne sont pas rigoureusement mises en oeuvre par les responsables locaux".

Aussi, déplore le rapport, en dépit de l'évolution constatée dans le volume des affaires

contentieuses, leur complexité juridique et les conséquences négatives des décisions de justice sur la crédibilité des collectivités locales, ces dernières "ne sont pas suffisamment organisées et outillées pour assurer un meilleur suivi des dossiers contentieux". "Elles ne sont pas dotées en personnel suffisant et qualifié et ne disposent d'aucune procédure écrite, comme elles n'ont pas mis en place un système d'information propre à la gestion du contentieux permettant aux collectivités locales de disposer d'une information exhaustive et actualisée", explique le document.

Il a également observé que le recours à la procédure de l'arrangement à l'amiable des litiges, mesure préventive au contentieux judiciaire, "n'est pratiquée qu'à titre exceptionnel".

Par conséquent, la majorité des collectivités contrôlées ont choisi de conclure des conventions avec plusieurs avocats à l'effet de les représenter devant les juridictions, en l'absence de mécanismes pratiques régissant la relation entre les avocats et la collectivité représentée.

En outre, l'exécution des

décisions de justice prononcées en faveur des collectivités locales est aussi caractérisée par "des lenteurs non justifiées et n'obéit pas aux procédures définies par la loi".

De ce fait, la Cour des comptes a recommandé aux collectivités locales de privilégier le règlement amiable des litiges, notamment en introduisant systématiquement dans tous les cahiers des charges, la clause y relative et en rendant effectif les comités de wilaya créés à cet effet.

Elle est a appelé, aussi, à se conformer aux procédures légales relatives à l'exécution de la dépense publique, mettre fin à la prise en charge des dépenses sans disponibilité des crédits budgétaires nécessaires et se conformer aux procédures du contrôle préalable des engagements.

La Cour des comptes a également exhorté les collectivités locales de renforcer les services du contentieux par un encadrement spécialisé pour leur permettre de mieux défendre leurs intérêts et prendre en charge convenablement les affaires portées en justice.

Convention entre l'AADL et le CPA pour financer la réalisation de 15.000 logements

Une convention a été signée, samedi à Alger, entre l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) pour le financement de la réalisation de 15.000 logements de type location-vente.

La convention a été signée par le directeur général de l'AADL, Fayçal Zitouni, le DG du CPA, Ali Kadri, la Directrice générale

de l'habitat au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Faiza Bendjama et le DG de la CNL, Ahmed Belayat.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi et du SG du ministère des Finances, Kessali Brahim.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, Belaribi a fait savoir que cette convention permettra de financer les projets de logements



destinés aux souscripteurs titulaires de recours dont les dossiers ont été acceptés après examen, et aux retardataires dans le paiement des premières

tranches ou dont les dossiers sont incomplets.

La loi de finances 2022 prévoit des financements pour la réalisation de 15.000 logements de type location-vente destinés aux retardataires, a poursuivi le ministre.

Selon M. Belaribi, cette démarche consacre "la volonté de l'Etat de poursuivre son rôle social dans le secteur de l'Habitat".

Après la signature de cette convention, le secteur devra

entamer les démarches de mise en oeuvre de la réalisation des projets en commençant à choisir les entreprises de réalisation, a poursuivi le ministre, soulignant que "les travaux de construction seront lancés dans les plus brefs délais".

Concernant l'état d'avancement du programme de logements de type location-vente, le ministre a affirmé qu'il sera achevé durant l'année 2022 dans plusieurs wilayas du pays.

Préparation des textes juridiques pour la reconversion de la CNL en une institution financière

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a entamé l'élaboration des textes juridiques nécessaires pour la reconversion de la Caisse nationale du logement (CNL) en une institution financière spécialisée dans le financement des projets de logements, a affirmé, samedi à Alger, le ministre du secteur, Mohamed

Tarek Belaribi.

L'annonce a été faite lors de l'allocution de M. Belaribi à l'occasion de la cérémonie de signature d'une convention de financement entre l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du logement (AADL) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA), tenue au siège de la CNL.

"Nous sommes aujourd'hui dans l'un des sièges de la CNL qui sera reconvertie en une institution financière pour un meilleur financement des logements", a déclaré M. Belaribi.

L'opération de reconversion de la CNL en une institution financière est la meilleure méthode pour le financement des projets de logements, a affirmé le ministre.



Agriculture : Des investisseurs américains en tournée en Algérie du 15 au 23 janvier



Une délégation d'opérateurs américains dans le domaine de l'agriculture intéressés par l'investissement en Algérie, effectuée du 15 au 23 janvier courant une tournée à travers plusieurs wilayas en vue d'explorer des opportunités de partenariat, a appris l'APS auprès du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC) qui organise cette visite en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Washington.

Baptisée "US agriculture road show to Algeria 2022", cette initiative permettra à 14 cadres représentant sept entreprises

américaines qui opèrent dans différentes filières agricoles de visiter des sites et de rencontrer des agriculteurs algériens dans neuf wilayas du pays (Oran, Mostaganem, Mascara, Annaba, Souk Ahras, Guelma, Khenchela, El Oued et Hassi Messaoud) afin de discuter d'opportunités d'affaires.

Parmi les entreprises américaines qui seront représentées lors de cette caravane, on citera la société AgRI International spécialisée dans les solutions agricoles clés en main, la société Roberts International Agricultural Development LLC qui active dans la production laitière et

dans la construction de parcs d'engraissement de bovins de boucherie, et Texas Biotechnology Inc. ayant développé une gamme de produits de bio-régénération des sols.

Prendront part également à cette tournée, la société Five-G Consulting Inc. qui propose l'expertise de ses ingénieurs dans la planification d'installations de fermes laitières, ou encore Reinke qui propose, notamment, des solutions d'irrigation.

On notera, également, la présence des représentants de la société Staheli West Inc. fournissant des machines de mise en balles de foin/fourrage, et ceux d'Atlas

Group qui "a réussi de nombreux projets en Algérie dans les secteurs de la construction et de l'agriculture", selon l'USABC.

Lors de leurs différentes escales les experts américains feront des présentations dans des domaines tels que l'irrigation, l'alimentation du bétail, la conception du modèle américain des fermes laitières, les nouvelles technologies dans la conception, la construction, la conception et l'exploitation de la ferme laitière ou comment gérer l'agriculture à grande échelle en utilisant le matériel adéquat.

Les membres de la délégation américaine pourront, également,

présenter leurs entreprises devant le ministère de l'Agriculture du Développement rural, ainsi qu'aux membres de la Chambre nationale d'agriculture, et des agriculteurs de la région d'Alger, à l'occasion de la tenue de la conférence américaine sur l'agriculture en Algérie le 22 janvier.

Ils pourront, en outre, le même jour tenir des réunions d'affaires avec leurs homologues algériens organisées, notamment, par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC).

BtPH : La LF 2022 éclaire la fiscalité appliquée aux groupements d'entreprises

La Loi de Finances 2022 (LF 2022) introduit des éclaircissements et des facilitations quant aux dispositions fiscales appliquées au secteur du BTPH, notamment en ce qui concerne les groupements d'entreprises, a indiqué samedi à Alger, le sous-directeur au sein de la direction générale des impôts (DGI), Hachemi Achouri.

Lors d'une journée d'information sur les nouvelles dispositions de la LF 2022 dans le secteur BTPH organisée par la Caisse nationale du logement (CNL), M. Achouri a fait savoir que l'une des dispositions fiscales appliquées au secteur implique l'exclusion du champ d'application de l'Impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) des groupements de sociétés régies par le code du commerce. De plus, il a été procédé à la révision de la territorialité de l'IBS. Le régime des groupes de sociétés introduit l'application d'un taux d'IBS spécifique en cas d'exercice de plusieurs activités relevant de taux différents d'IBS, souligne M. Achouri.

La LF 2022 introduit par ailleurs de nouvelles obligations fiscales incombant au groupement



d'entreprises, notamment en ce qui concerne les contrats de travaux, de fournitures ou de services conclus par le groupement.

Dans le cadre du soutien à l'investissement et à la production nationale, la LF 2022 institue au profit des entreprises, notamment celles du BTPH, un taux réduit en matière d'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) au titre des

bénéfices réinvestis.

Ce taux réduit, fixé à 10 %, est applicable aux bénéfices réalisés par l'entreprise de production pour le réinvestissement intervenant au cours de l'exercice du bénéfice en question.

Dans le cadre des réformes du système fiscal, la LF 2022 inclut les revenus fonciers annuels dépassant 600.000 dinars (DZD) dans l'assiette de l'IRG. Ces

revenus sont soumis à une imposition provisoire au taux de 7%.

Les loyers bruts annuels dont le montant est inférieur ou égal à 600.000 DZD sont soumis à une imposition libératoire.

La loi octroie une réduction d'impôt de 50 % au titre des cessions de logements collectifs constituant l'unique propriété et l'habitation principale.

Dans le cadre de l'élargissement de l'assiette et la mobilisation des ressources fiscales, la loi prévoit aussi la simplification du mode de détermination du montant de la taxe foncière (propriétés bâties et non bâties) ainsi que la mise en place d'un système de télé déclaration au titre de la taxe foncière pour les personnes exerçant une activité soumise au régime du réel d'imposition.

La loi institue un dispositif de mise en conformité et d'inclusion fiscale pour les personnes non identifiées auprès des services fiscaux qui exercent des activités d'achat revente, de production, de travaux ou de services non déclarés. Pour bénéficier de ce dispositif, les concernés doivent se présenter spontanément auprès

des services fiscaux avant le 31 décembre 2022.

En outre, la loi assimile désormais les transactions de toute nature, réalisées par des particuliers à but lucratif et de manière habituelle et répétitive, à un acte de commerce. Le mode d'enregistrement des actes notariés introduit le numéro d'identification national unique (NIN) qui doit figurer sur les actes notariés et extrajudiciaires. De plus, le notaire est désormais dans l'obligation de vérifier l'identité et l'état civil des parties contractantes.

Pour les logements de type location-vente, la loi autorise le Trésor public à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques à hauteur de 100 %, et ce, dans le cadre de la réalisation d'une tranche additionnelle de logements de type location-vente de 15.000 logements au titre de 2021.

La LF 2022 clôt le compte d'affectation spécial (CAS) n302-050 intitulé "fonds national du logement" et le transfert de son solde au compte de résultats du Trésor.

ANNABA / visite de travail et d'inspection Lors de son inspection des projets du secteur de l'énergie le wali a déclaré : 2 800 milliards de centimes seront consacrés au raccordement des foyers en gaz et en électricité

Sihem Ferdjallah

Le projet de Poste Pack Plus domiciliée à El Allelick, a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Djamel Eddine Berrimi, accompagné des responsables concernés pour s'enquérir de l'avancement des travaux de la réalisation de cet ouvrage. Sur les lieux, le wali a eu droit à des explications de la part du responsable concerné. Ce Poste 60/30k V type Pack plus est constitué d'un pallier de 60KV et un autre de 30kv ainsi que d'un ensemble d'infrastructures. Le lancement des travaux dudit projet ont débuté le 13 septembre 2020 avec un montage financier débloqué à ce grand projet d'envergure de l'ordre de 855 MDA. Cette visite s'inscrit dans le cadre des visites d'inspection sur terrain. Le premier responsable de l'exécutif a également inspecté l'avancement des travaux pour finaliser les différents programmes du secteur de l'énergie dans la wilaya. Dans ce cadre précis, le wali a inspecté

également les travaux de projets des centres électriques dans la circonscription Benmostefa Benaouda (Ex-Draa Erich) commune de Oued El Aneb, qui entrera en service au cours de cette année pour réduire la pression dans l'utilisation de l'énergie électrique pour les habitants de la région. Par ailleurs, le wali a inspecté le centre général de distribution de gaz naturel de la même commune dont le coût de réalisation est estimé à 90 milliards de centimes pour approvisionner la population de la région en gaz naturel d'ici la fin février de l'année en cours ainsi que le projet de distribution en Gaz Naturel pour le Pôle Urbain "Marzouk Amar", "El Kantara", la commune de Sidi Amar et le projet d'achèvement du siège social de Sonelgaz au niveau du boulevard Didouche Mourad. Le wali a indiqué que le coût de ces projets est estimé à environ 2 800 milliards de centimes et permettrait de fournir de l'électricité et du gaz aux citoyens ainsi qu'aux zones industrielles.



ANNABA / Communication Le Directeur Général de la radio, Mohamed Baghali, en visite de travail à Annaba

Les préparatifs des JM Oran 2022 vont bon train... Un défi à relever

Sihem Ferdjallah

En visite de travail à Annaba, Mohamed Baghali, Directeur général, de la radio algérienne, était accompagné d'une forte délégation constituée du wali d'Annaba, Berrimi Djamel Eddine, du P/APW, du responsable de l'organisation des Jeux Méditerranéens, des élus, de plusieurs opérateurs économiques, de la direction de l'Université Badji Mokhtar d'Annaba, ainsi que de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Le wali a indiqué dans son allocution que le pari des Jeux Méditerranéens à Oran doit être relevé cet été, cet événement d'une si grande importance est l'une des priorités de la présidence. Appelant à la mobilisation générale, Yassine Bourouila, le représentant des Jeux Méditerranéens a déclaré qu'une délégation étrangère arrivera dans la wilaya d'Oran pour s'enquérir sur tous les moyens technologiques de communication pour assurer une couverture médiatique d'un niveau à la hauteur des organisateurs de la radio algérienne et de la Radio Nationale très actives dans la promotion de grande manifestation. Notre interlocuteur a indiqué que 14 radios seront impliquées pour couvrir le déroulement des jeux et que 162 jours nous séparent de la cérémonie d'ouverture, qui accueillera 4.500

athlètes, en plus de leurs représentants, avec la participation d'environ 26 pays méditerranéens au sein de 24 catégories sportives. Pour sa part, Mohamed Baghali, Directeur général de la radio a indiqué que les Jeux Méditerranéens sont l'occasion de prouver la position de l'Algérie dans le monde et la manifestation est une occasion pour affronter les complots qui tentent de porter atteinte à la sécurité et à l'harmonie de l'Algérie. La Radio Nationale regarde avec sérieux la médiatisation de cet important événement sportif et toutes les chaînes nationales, thématiques et régionales seront concernées par une couverture quotidienne. "La couverture ne sera pas l'apanage exclusif de la wilaya d'Oran". Elle s'étalera également sur la wilaya d'Annaba, dans l'étape suivante. Un seul mot d'ordre est adopté dans cette opération: la promotion des JM par le biais de la Radio nationale", a-t-il déclaré.

Enfin, et à l'occasion du 25ème anniversaire de la radio d'Annaba, le wali d'Annaba, a insisté sur le rôle de la Radio Régionale d'Annaba au service du citoyen et de l'accompagnement du développement local à travers le travail médiatique, donnant le coup d'envoi de la tenue d'un colloque organisé au siège de la radio.



ANNABA / Lutte contre la criminalité Bilan mensuel la sûreté de la wilaya : Des dizaines d'arrestation et plus de 2000 affaires policières traitées



LB

Les efforts conjugués des différents corps de la sûreté de wilaya d'Annaba et le dispositif sécuritaire mis en place pour lutter contre la criminalité et tout autre délit ont donné des résultats performants comme l'indique les statistiques enregistrées depuis le début du mois de novembre de l'année écoulée. En effet, la sûreté de la wilaya a dressé un bilan d'exercice très encourageant le mois de décembre passé puisqu'elle a pu

traiter 2105 affaires policières dont plus de cent (101) individus ont été arrêtés pour détention illégale d'armes blanches sans qu'ils utilisaient soit dans la violence interpersonnelle ou lors des agressions, près de 166 personnes arrêtées pour détention et usage de drogue et des produits psychotropes ainsi que 726 impliquées dans des avis de recherche et 555 autres personnes impliquées dans d'autres affaires criminelles. Les mis en cause, ont été placés en détention provisoire en attendant l'instruction judiciaire de ces affaires.

ANNABA / Cadre de vie Un cadre de vie en perdition et la localité "Kedia Merrah" complètement marginalisée



LB

Les habitants de la localité de "Kedia Merrah" relevant de la commune de Ain Berda, ont fait état de leur exaspération à cause de la dégradation incessante de leur cadre de vie. Ces derniers souffrent d'une dégradation significative de leur cadre socioculturel, marqué par une absence de commodités indispensables et d'un programme de développement urbain, notamment des maisons aux espaces exigus pour des centaines de familles qui y résident. Les habitants de ces lieux réclament l'accès à des logements décents et plus spacieux. Pour eux ça n'en finit pas avec les problèmes vécus au quotidien dans cette

localité qui n'a plus l'aspect d'une cité, sans compter l'absence flagrante d'aires de jeux pour occuper les enfants et d'espaces verts pour les sorties familiales. En matière de coupure électrique, les habitants n'ont cessé d'attirer l'attention des services techniques concernés, et leur signaler à maintes reprises toutes ces défaillances, mais en vain. En effet, plusieurs habitations sont dans le noir durant de longues heures de la journée, ce qui a incité les habitants à étaler leur rase-bol. Ils exigent une intervention urgente des autorités locales afin de se pencher sur leurs préoccupations et de trouver une solution à leur calvaire dans les meilleurs délais.

ANNABA / Sûreté de wilaya Opération coup de poing combinée de la police et la gendarmerie nationale



LB

La direction de la Sûreté de la wilaya et le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba ont encore une fois joint leurs moyens matériels et humains pour organiser une opération coup-de-poing, jeudi dernier, ciblant plusieurs quartiers et cités de la ville, dans le but de traquer les noyaux durs de la criminalité sévissant dans cette wilaya, au niveau des lieux connus pour la survenance de délits répréhensibles à la délinquance et au trafic de la drogue, agressions et vols de tout genre selon un communiqué parvenu à notre rédaction.

Cette opération qui entre également dans le cadre de la protection des citoyens et de leurs biens, s'inscrit dans la continuité des opérations conjointes des deux corps de sécurité. Selon des éléments des services de sécurité ayant pris part à cette opération, c'est surtout l'aspect psychologique et persuasif qui devait primer par rapport aux autres objectifs opérationnels. Il y a lieu d'abord de garantir l'une des conditions les plus élémentaires, à savoir la sécurité des biens et des personnes. Et c'est dans ce sillage assurément que cette opération, mise en œuvre par la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale trouve son écho auprès de la population.

ANNABA / Hygiène et propreté Les opérations d'assainissement et de nettoyage se poursuivent dans plusieurs localités d'Annaba



Sarah Yahia

Une vaste opération de nettoyage des cités urbaines, a été lancée sur instruction du chef de l'exécutif, précisément au niveau des premier, quatrième et cinquième secteurs urbains. Des moyens humains et matériels assez conséquents, appartenant aussi bien aux entreprises étatiques que privées, ont été mobilisés pour la réussite de cette vaste opération. Cette action sera suivie par la réalisation de travaux d'embellissement et d'aménagement d'espaces verts et d'aires de jeux pour enfants. Plusieurs déchets composés de bouteilles en plastique, de branches et autres détritiques ont été collectés et seront acheminés directement vers le

centre d'enfouissement technique (CET) de Berkaâ-Zerka. Cette opération vise à l'éradication des décharges et autres points noirs altérant l'image des centres urbains, et vise l'implication des citoyens dans la préservation de la propreté du milieu urbain et surtout à créer un environnement sain et un cadre de vie embelli à Annaba. Cette opération a permis de ramasser d'importantes quantités de déchets domestiques ainsi que des déchets jetés en bordures des routes. Sachant que les autorités ont souvent invité les citoyens à "éviter de jeter les déchets de manière anarchique dans les rues, les jardins et les places publiques pour préserver l'environnement".

ANNABA / FeRtiAL**Les retraités dans l'attente de la prise en charge de leurs revendications...Prime complémentaire (PCR) et d'autres points**

Tayeb Zgaoula

Les retraités et leurs représentants syndicaux de l'Entreprise Fertial spécialisée dans la fabrication des engrais et l'ammoniac (ex-Asmidal) qui a été privatisée par l'entreprise Espagnole Fertibéria, suivie par des réformes économiques qui ont fait des victimes et des départs d'un grand nombre de travailleurs en retraite, affichent toute leur détermination à crier haut et fort leurs revendications lors de la tenue du sit-in tenu le 10 janvier 2022 devant le

siège de l'Entreprise. A l'issue de ce rassemblement, une plate-forme de revendications comportant quatre (4) points a été remise au représentant de l'Entreprise Fertial en l'absence du P-DG a-t-on indiqué. Selon le représentant du syndicat des retraités issus de l'UNGA, les actions de revendications ont été depuis quelques semaines déjà entamées par des rencontres avec l'inspecteur du travail et d'autres représentants concernés de la wilaya. Dans leur plate-forme de revendications figurent 4 principaux points

dont la prime la pension de retraite complémentaire (20%), l'application de la loi 82-179 portant les œuvres sociales ainsi que deux autres points relatifs à la facilitation à l'accès à l'Entreprise aux retraités et l'accès aux emplois des enfants des retraités". En ce qui concerne le principal point des revendications, notre interlocuteur explique que les travailleurs ont racheté les 20% de la PCR (Mutuelle) mais depuis 2017 on n'a plus reçu cette pension complémentaire et pour cause l'Entreprise Fertial a cessé de verser cette



quote-part à la MIP (mutuelle de l'industrie du pétrole). Enfin, les représentants syndicaux espèrent qu'à son retour du voyage en principe cette semaine, le P-DG de Fertial en les recevant prendra des

dispositions réglementaires à cet effet pour résoudre le problème de cette frange de travailleurs retraités qui ont consacré leur vie en travaillant durement dans cette Entreprise vitale pour l'agriculture.

ANNABA / eL BouNi**Les habitants de "Boussedra" dénoncent l'état dégradant des chaussées**

Sarah Yahia

Devenue la préoccupation majeure du commun des citoyens, la détérioration des chaussées ne laisse personne indifférent. Cela fait plusieurs mois que les habitants de la cité "Boussedra" de la commune d'El Bouni se plaignent de l'état de dégradation très avancée des routes. Un véritable calvaire pour les automobilistes qui sont confrontés quotidiennement à des épreuves d'acrobatie pour éviter les crevasses et les tranchées creusées anarchiquement par des entreprises et certains citoyens. «Déjà à sec, on n'arrivait plus à emprunter ces ruelles, alors que doit-on imaginer en période d'intempérie et lorsque



les pluies seront là ?...c'est pourquoi nous interpellons les autorités locales et les élus de l'APC pour intervenir dans les plus brefs délais afin d'inscrire des projets d'amélioration urbaine pour améliorer notre cadre de vie » s'exprimeront des plaignants. Les rues du quartier ressemblent à tout sauf à des routes et offrent une image qui ne réjouit personne, surtout pour les automobilistes, où certains chauffeurs de taxi refusent carrément de l'emprunter. En effet,

selon des représentants des habitants de la cité, à l'instar d'autres cités et quartiers de la commune d'El Bouni, leur localité n'a pas bénéficié d'opérations de réhabilitation et d'amélioration urbaine. Les routes qui sont dans un état lamentable sont pratiquement impraticables et constituent un véritable danger pour la sécurité routière et notamment celle des piétons. Les résidents éprouvent d'énormes difficultés à emprunter les voies de circulation en raison de leur vétusté, caractérisées par la présence de cratères, de crevasses, nids de poule, des bordures de trottoir arrachées, et des avaloirs sans couvercles de protection.

ANNABA / tRANSPoRt**L'absence de moyens de transport en commun s'accroît à Ain El Berda**

Sarah Yahia

Les habitants de la commune d'Ain El Berda, souffrent le martyre en raison du manque flagrant de moyens de transport commun. «Dès qu'un bus s'arrête, une foule humaine de voyageurs se fixe aux portes d'accès», disent-ils. Les usagers du transport de cette commune nous ont indiqué qu'ils passent la majorité de leur temps à attendre l'arrivée d'un bus. «C'est un véritable calvaire pour les gens qui travaillent ainsi que pour les étudiants qui doivent se rendre



à leurs établissements scolaires ou universitaire. Il y a un manque flagrant de moyens de transport qui occasionne des désagréments énormes aux habitants», raconte un citoyen. Plusieurs appels ont été lancés au service concerné et à leur tête la Direction des transports pour remédier à cette problématique. Les services concernés sont interpellés pour trouver une

solution à ce problème. En effet, ce problème perdure depuis des années, une vraie torture, surtout pour les familles démunies n'ayant pas de véhicule, elles sont exposées à des désagréments au quotidien du fait d'un manque chronique de moyens de transport communs, et ce malgré les appels incessants et répétés aux autorités concernées. Les catégories pénalisées sont surtout les fonctionnaires, les employés des administrations, les étudiants ainsi que les commerçants qui peinent à rejoindre leurs lieux de travail.

ANNABA / iNtemPéRieS**Lancement d'une opération de curage des avaloirs et des bouches d'égout**

Imen.Boulmaiz

En prévision de la saison des pluies, l'opération de curage d'avaloir continue dans sa lancée au niveau de la wilaya organisée par les services de l'APC de la wilaya en collaboration avec EPIC Annaba propre. Cette action intensive de curage des avaloirs et bouches d'égout a été lancée depuis plusieurs jours au niveau du secteur urbain-1, surtout que la ville d'Annaba a connu l'année précédente plusieurs inondations au niveau des zones urbaines, où avaient été signalées des infiltrations d'eau dans plusieurs domiciles



des citoyens. Les habitants ont vraiment souffert de ces phénomènes dus à la saturation des avaloirs et des canaux d'assainissement. Cette opération a été vivement appréciée par les habitants de la ville d'Annaba. Cette louable initiative a visé, en premier lieu, les avaloirs qui ont été obstrués par toutes sortes de débris (terre, boue, gravas, sachets en plastique...).

ANNABA / CommeRCe**Le marché de "Oued Dheb" en piteux état Les commerçants réclament sa rénovation**

Imen.Boulmaiz

Les commerçants installés au niveau du marché de fruits et légumes d'Oued Dheb, ont dénoncé la situation déplorable dans laquelle se trouve ce marché, complètement dégradé et insalubre depuis des années. Malgré les promesses faites, concernant la réhabilitation de ce marché, rien n'a été entamé à ce jour. Les commerçants de ce marché ont qualifié leurs conditions de travail de dégradantes, caractérisées par une insalubrité générale... Ces derniers persistent dans leurs démarches, celle d'afficher leur mécontentement face à la

détérioration des conditions de travail, outre l'état de la route, l'amoncellement des ordures et les problèmes d'éclairage. Notamment en cette saison des pluies, cette infrastructure se transforme en un véritable lieu de patinage à cause des eaux stagnantes mélangées à la gadoue. Il est inadmissible que la situation de ce marché, n'ait pas attiré la moindre attention des responsables. A cet égard, les commerçants qui travaillent au niveau du marché appellent les autorités concernées à se pencher sur leur situation et à déployer plus d'efforts pour de meilleures conditions de travail.

La Chine renforce sa coopération commerciale et stratégique avec les pays Golfe

Les monarchies arabes, comme l'Iran et la Turquie, veulent se positionner sur la « nouvelle route de la soie » tandis que la Chine cherche à s'imposer dans la région face aux Etats-Unis.

Seul dirigeant chinois à sortir régulièrement du pays depuis deux ans, Wang Yi, ministre des affaires étrangères, a instauré une nouvelle tradition : à son retour, il profite de sa quarantaine liée au Covid pour recevoir – en Chine, mais loin de Pékin – ses homologues étrangers. De retour d'un voyage en Afrique, il a reçu, du 10 au 14 janvier, les ministres des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, du Koweït,



d'Oman et de Bahreïn, ainsi que le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Nayef Falah Al-Hajraf. A noter l'absence du Qatar et des Emirats arabes unis, également membres

du CCG, dont l'unité a été malmenée ces dernières années.

Wang Yi a également reçu, mercredi 12 janvier, le ministre turc des affaires étrangères, et vendredi 14 janvier, son

homologue iranien. Une façon pour Pékin de montrer que la Chine entend jouer un rôle politique important dans cette région du monde et que, contrairement aux Etats-Unis, elle entretient de bonnes relations avec tous les Etats. Mercredi, il a été également annoncé que la Syrie avait officiellement rejoint le programme d'investissements chinois de la « nouvelle route de la soie », un autre affront à vis-à-vis de Washington, qui impose à Damas de lourdes sanctions économiques.

La rencontre avec les ministres d'Arabie saoudite et de Bahreïn visait à « échanger leurs points de vue » à propos des négociations

sur le nucléaire iranien. Alors que les pays du Golfe s'inquiètent des ambitions nucléaires de Téhéran, le ministre chinois aurait indiqué que si le système global de non-prolifération devait être respecté, « les préoccupations justes et raisonnables » de certains pays de la région devaient également être prises en compte. Mardi, Wang Wenbin, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, a d'ailleurs fait part du « soutien mutuel résolu de la Chine et de l'Iran sur les questions fondamentales ». En 2021, la Chine et l'Iran ont conclu un spectaculaire « partenariat stratégique » pour vingt-cinq ans.

La Corée du Nord confirme avoir procédé à un nouvel essai de missiles

Deux missiles de courte portée ont été lancés depuis un train, vendredi, alors que Washington a annoncé de nouvelles sanctions financières contre cinq ressortissants nord-coréens.

La Corée du Nord a lancé deux missiles de courte portée depuis un train vendredi, ont affirmé, samedi 15 janvier, les médias d'Etat. Ces essais ont été organisés pour « vérifier et juger la maîtrise des procédures d'action du régiment ferroviaire », a

déclaré l'agence de presse officielle de Pyongyang, KCNA.

Le lancement de vendredi « a démontré une grande manœuvrabilité et un taux de réussite élevé », selon KCNA. Des discussions ont été menées « sur la mise en place d'un système d'exploitation de missiles par voie ferrée dans tout le pays », ajoute l'agence. Les tirs ont eu lieu à 14 h 41 et 14 h 52, heure locale (6 h 41 et 6 h 52, heure de Paris) et les missiles ont parcouru une distance de 432 kilomètres à

une altitude de 36 kilomètres en direction de l'est de la péninsule coréenne, ont précisé les chefs d'état-major interarmées de Corée du Sud.

« Attirer l'attention »

C'est le troisième essai d'armement organisé par Pyongyang depuis le début d'année, malgré de nouvelles sanctions américaines. Le lancement de vendredi a eu lieu après la décision mercredi de Washington d'imposer de nouvelles sanctions financières contre cinq ressortissants nord-coréens, à la suite de précédents



tests de missiles présentés comme hypersoniques, un premier le 5 janvier puis un

second, supervisé en personne par le dirigeant Kim Jong-un, le 11 janvier.

En Ouganda, la plus longue fermeture au monde des écoles a laissé des traces

Après presque deux ans de pause, les établissements ont rouvert, mais des millions d'élèves risquent désormais de ne jamais retourner en cours.

Les chants des écoliers résonnent de nouveau à la Great Junior School du quartier populaire de Nsambya, à Kampala, en Ouganda. Mais, dans les salles de classe, les bancs en bois sont encore à moitié vides. Avant la fermeture des établissements scolaires, décidée il y a presque deux ans en raison de l'épidémie de Covid-19, quelque 400 élèves étaient inscrits dans cette école privée. Depuis qu'elle a rouvert, lundi 10 janvier, « seulement 72 enfants sont revenus, mais nous attendons de nouvelles inscriptions

dans les prochaines semaines », explique Joshua Bufamengo, l'un des enseignants.

Selon Dennis Mugimba, porte-parole du ministère de l'éducation et des sports, il est encore trop tôt pour connaître le taux réel de décrochage après quatre-vingt-trois semaines sans école. « Cette longue fermeture était nécessaire, justifie-t-il. Après un premier confinement en mars 2020, nous avons essayé de rouvrir certaines classes de fin de cycle en octobre de la même année, mais elles avaient refermé rapidement à cause de la pandémie. »

Cette fois-ci, il assure que tout est prêt, avec 73 % des professeurs ayant reçu au moins une dose de vaccin, et la mise en place de

nouveaux protocoles sanitaires et d'accompagnement des enfants pour leur rentrée.

Pour autant, les autorités estiment que 30 % des 15 millions d'élèves ne retourneront pas en cours. « Pendant le confinement, de nombreux cas de grossesses précoces ont été enregistrés, certains adolescents ont commencé à travailler. Ces profils ne reprendront pas le chemin de l'école », détaille Saphina Nakulima, chargée du secteur de l'éducation pour l'Initiative for Social and Economic Rights (ISER), une organisation ougandaise de défense des droits sociaux et économiques. En Ouganda, plus de 650 000 grossesses précoces ont été enregistrées entre le début de

l'année 2020 et septembre 2021, selon le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

Des frais de scolarité en hausse
« Mais la crise économique est la principale raison des décrochages scolaires : de nombreux parents ne peuvent plus payer les frais de scolarité », poursuit Saphina Nakulima. C'est le cas de Lillian Muwerezwa : professeure dans une école maternelle privée, cette mère de deux enfants n'a pas reçu de salaire depuis près de deux ans et survit grâce à quelques tâches ménagères dans son voisinage. « Je suis enseignante et je ne peux même pas inscrire mes enfants à l'école, déplore-t-elle. Au total, pour un enfant en primaire et l'autre

en secondaire, je devrais payer environ 200 dollars [174 euros] par trimestre, mais j'ai perdu toutes mes économies depuis le début de la pandémie. »

Avec deux confinements et de nombreuses restrictions de déplacements, l'Ouganda est l'un des pays d'Afrique qui a imposé les mesures les plus strictes pour contenir l'épidémie de Covid-19. Celles-ci ont durement affecté la population : depuis le début de la pandémie, 1,3 million de personnes sont tombées sous le seuil de pauvreté, fixé à 1,90 dollar par jour, s'ajoutant aux 8 millions d'Ougandais vivant déjà dans un extrême dénuement.

Dispersion musclée des manifestations anti-Saïed dans le centre-ville de Tunis

Lacrymogènes, canons à eau et arrestations. Les forces de sécurité ont dispersé manu militari vendredi à Tunis des manifestations organisées contre le président en dépit d'une interdiction des rassemblements pour des raisons sanitaires.

La dispersion musclée des manifestations, qui marquaient également le 11e anniversaire de la chute de Zine el-Abidine Ben Ali, a donné lieu à des scènes de violence rarement vues dans la capitale depuis la révolte qui a renversé le dictateur en 2011 et donné le coup d'envoi des soulèvements

du Printemps arabe dans la région.

“A bas le coup d'Etat, le peuple veut la fin du coup d'Etat”, ont crié les manifestants rassemblés sur l'avenue Mohamed V, dans le centre-ville de Tunis.

Les opposants de M. Saïed qualifient de “coup d'Etat” son accaparement des pouvoirs le 25 juillet lorsqu'il avait limogé le gouvernement et suspendu le Parlement pour gouverner par décrets.

Le ministère de l'Intérieur qui avait déployé un dispositif policier massif, à grand renfort de barrières métalliques et unités anti-émeutes, a affirmé dans un

communiqué que près de 1.200 personnes avaient participé aux manifestations. Les manifestants ont réussi à briser plusieurs cordons policiers et ont été refoulés à coups de matraques et gaz lacrymogènes et par des jets d'eau sale. Empêchés d'accéder à l'artère principale, l'avenue Habib Bourguiba, ils se sont éparpillés en plusieurs groupes distincts.

Des dizaines d'interpellations ont eu lieu, plusieurs personnes dont au moins un adolescent de 15 ans étant frappées et traînées au sol, selon des journalistes de l'AFP.



Des motards ont foncé sur certains groupes pour les disperser, et des tirs de sommation ont été entendus par une journaliste de l'AFP.

Au moins deux journalistes étrangers ont été interpellés et malmenés par la police, selon des témoignages de collègues.

Covid-19 eN FRANCE:
Le gouvernement met de plus en plus la pression sur les non-vaccinés

En France, entre 500 000 et 700 000 personnes vont perdre leur passe sanitaire ce samedi 15 janvier, faute d'avoir reçu leur dose de rappel. Elles avaient sept mois après leur dernière injection pour le faire. Le gouvernement accentue toujours plus la pression sur les non-vaccinés.

Sophie, qui habite dans le sud de la France, est en pleine réflexion : « Je suis en pourparlers avec moi-même à savoir si je me vaccine ou pas, parce qu'en fait, j'ai peur du vaccin par rapport à ma santé. Mais, j'ai envie de le faire pour ma liberté, pour pouvoir où je veux, quand je le souhaite ».

Depuis le début de l'épidémie, Sophie a revu son mode de vie, elle sort beaucoup moins qu'avant, utilise le passe d'une amie. Mais à chaque fois, il faut s'organiser, être sûre qu'il n'y aura pas de contrôles d'identité. Alors pour retrouver un peu de légèreté dans son quotidien, elle pourrait se faire vacciner.

Craintes sécuritaires en Irak sur fond d'attaques contre le siège d'un parti politique et la zone verte



Tôt vendredi, une grenade a explosé au siège du parti Taqadom, parti du président du parlement irakien Mohammed Al-Halboussi, à Bagdad. Des sources de police ont rapporté deux blessés parmi les gardes.

L'explosion a causé des

dommages aux portes et aux fenêtres du bâtiment, selon la police. Aucun groupe n'a revendiqué la responsabilité de l'explosion ; aucun commentaire n'a été fait dans l'immédiat par M. AL-Halboussi ou le gouvernement irakien.

Selon la police, un attentat

similaire a visé quelques heures plus tard le siège d'un autre parti sunnite à Bagdad, à savoir le parti Azm de Khamis Al-Khanjar, sans occasionner de dégâts importants.

Le nouveau Parlement irakien vient d'être formé à l'issue des élections générales du 10 octobre qui ont donné le plus grand nombre de voix au religieux chiite populiste Moqtada Al-Sadr. C'est ce parlement qui a réélu M. Halboussi à la tête du Parlement pour un second mandat dimanche.

Les partis chiites proches de l'Iran et opposés à Al-Sadr ont contesté l'élection de M. Al-Halboussi.

Jeudi, la Cour suprême fédérale irakienne, la plus

haute juridiction du pays, a provisoirement suspendu M. Halboussi, à la suite d'une plainte déposée par deux députés et alléguant que sa réélection représentait une violation de la constitution.

Cette décision aura une incidence sur le fonctionnement du Parlement, dont la principale mission consiste à élire le président du pays, qui nommera à son tour un Premier ministre chargé de former un nouveau gouvernement, à l'issue des élections d'octobre.

Toutefois, la Cour a précisé que la suspension du président du Parlement était sans incidence sur l'élection du nouveau président irakien, prévue dans un délai de 30 jours.

WASHiNGtoN RASSuRe BeYRouth:

Pas de sanctions sur l'approvisionnement énergétique

Les États-Unis ont rassuré le Liban qu'il ne devrait pas craindre une loi de sanctions contre ses projets d'approvisionnement en énergie de la région, selon un communiqué du bureau du Premier ministre Najib Mikati vendredi.

L'ambassadrice américaine au Liban, Dorothy Shea, a remis à Mikati une lettre du Trésor américain pour répondre aux préoccupations des autorités libanaises concernant les accords régionaux sur l'énergie que les États-Unis avaient contribué

à faciliter avec la Jordanie et l'Égypte.

La diplomate a affirmé : «Il ne faudra pas craindre la loi sur les sanctions américaines. Ce message représente un élan vers l'avant et une étape importante alors que nous continuons à progresser vers une énergie plus propre et plus durable pour contribuer à résoudre la crise énergétique».

Le Liban traverse une profonde crise financière et la faiblesse de sa monnaie locale pèse lourdement sur sa population.



CAN-2021 / ALGÉRIE - Guinée éQuatoRIALe : Tout faire pour remporter cette rencontre

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a mis l'accent samedi sur l'importance de remporter le match face à la Guinée équatoriale, dimanche au stade de Japoma à Douala (20h00), pour compte de la 2e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, quatre jours après la contre-performance concédée d'entrée face à la Sierra-Leone (0-0) « Notre état d'esprit est tourné vers un succès, nous allons mettre tous les ingrédients pour y parvenir. C'est un match qui s'annonce aussi difficile que le premier. Nous allons tout faire pour remporter cette rencontre », a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse d'avant-match animée au stade de Japoma.

A la surprise générale, les champions d'Afrique en titre avaient été tenus en échec pour leurs grands débuts dans cette 33e édition par une accrocheuse équipe sierraléonaise (0-0), alors que la Guinée équatoriale, dont c'est la 3e participation, s'est inclinée face à la Côte d'Ivoire (0-1).

« J'ai pu tirer des enseignements de cette équipe équato-guinéenne au terme de son match face à la Côte d'Ivoire. Nous avons bien étudié cet adversaire, c'est une équipe capable de poser des problèmes à n'importe quelle équipe, comme ce fut le cas face à la Tunisie (éliminatoires du Mondial, ndr). C'est une équipe qui a une connotation



latine dans leur football. Beaucoup de similitudes avec le football espagnol, la plupart des joueurs ont été formés en Espagne », a-t-il ajouté.

Et d'insister : « Le match ne sera pas facile. La Guinée équatoriale est composée de bons joueurs, il y a de la qualité. On va avoir un match compliqué, nous allons le prendre du bon bout, et surtout bien respecté cet adversaire ». Interrogé sur le mauvais départ des champions d'Afrique dans cette compétition, le coach national a de nouveau estimé qu'il n'y avait plus « de petites équipes », se méfiant d'ores et déjà, à 24 heures du deuxième match face au « Nzalang Nacional ».

« En Afrique, il n'y a plus de petites équipes, comme on l'a pu vérifier lors du premier match face à la Sierra-Leone. L'écart entre les équipes s'est

rétréci. Nous allons rencontrer un adversaire avec un autre football, mais avec la même envie de nous faire tomber, de bien défendre. On viendra aussi pour gagner ».

« La pression est plutôt positive »

Accrochés d'entrée, par le 108e au classement mondial de la Fédération internationale (Fifa), les Verts ne sont « nullement perturbés », mais plutôt déterminés et décidés à « rectifier le tir » dès dimanche, a tenu à rassurer Belmadi.

« Ressentir de la pression ?, ce sera plutôt une pression positive. Un match sans pression n'a aucune utilité. Le résultat du premier match, ne va pas influencer négativement sur le groupe. Nous allons aborder cette rencontre avec grande confiance et sérénité. La seule pression que nous avons eue est notre stérilité

offensive. Si vous regardez nos statistiques techniques offensives, on a quasiment les meilleures statistiques. Mais on n'a pas concrétisé tout ça ». Contrairement au premier match, dont le coup d'envoi a débuté en début d'après-midi (14h00), Belmadi s'est réjoui de pouvoir jouer cette deuxième sortie en nocturne, et dans des conditions climatiques « clémentes ».

« Jouer à 14h00 est préjudiciable sur le plan de l'énergie. Une équipe qui attaque fournit une grosse dépense d'énergie, contrairement à celle qui défend. Je ne suis pas là pour me plaindre. Nous allons jouer à 20h00, le temps sera plus clément. Le seul petit souci, c'est qu'on va jouer après le match Côte d'Ivoire Sierra-Leone (17h00), la pelouse risque d'être dans un mauvais état. On fera le nécessaire pour

gagner, chose qui ne sera pas aisée ».

En dépit du nul concédé lors de l'entame du tournoi, Belmadi a estimé que la confiance au sein des joueurs reste intacte.

« Le groupe ne manque pas de confiance, il y a l'envie de bien faire, de progresser, et de se corriger surtout. Nous avons une culture de la gagne, qui s'est instaurée pleinement dans les cerveaux des joueurs. Nous avons habitué les gens à gagner, c'est la rançon de la gloire. A l'issue du match face à la Sierra-Leone, j'ai vu des visages frustrés, fâchés. Il va y avoir de la détermination face à la Guinée équatoriale, ça s'est sûr », a-t-il souligné.

Enfin, Belmadi a révélé avoir axé les dernières séances d'entraînement sur l'efficacité offensive, une manière de retrouver rapidement le chemin des filets, pour une équipe algérienne, dont l'attaque constitue le maillon fort.

« Le point essentiel sur lequel on a travaillé c'est de finir bien nos actions, être plus tueurs devant les buts. C'est ce qu'on va essayer d'appliquer dimanche », a-t-il conclu.

Au terme de la 1ère journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 3 points, devant l'Algérie et la Sierra-Leone, qui comptent un point chacun. La Guinée équatoriale ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

CAN-2021/ ALGÉRIE :

Zerrouki et Ounas très incertains

Les deux milieux de terrain de l'équipe nationale de football : Ramiz Zerrouki et Adam Ounas, malades, sont incertains pour le match face à la Guinée équatoriale, dimanche au stade de Japoma à Douala (20h00), pour compte de la 2e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

« Zerrouki et Ounas sont malades, il y a de fortes

chances qu'ils ne puissent pas participer à cette deuxième rencontre », a annoncé le sélectionneur national Djamel Belmadi, lors d'une conférence de presse d'avant-match tenue au stade de Japoma.

Depuis leur arrivée à Douala, Zerrouki et Ounas sont soumis à un travail spécifique en salle de sport, et s'entraînent à l'écart du groupe.

Lors de son entrée en lice dans la compétition, l'Algérie a été tenue en échec mardi par

la Sierra-Leone (0-0), alors que la Guinée équatoriale s'est inclinée devant la Côte d'Ivoire (0-1).

Au terme de la 1ère journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du groupe avec 3 points, devant l'Algérie et la Sierra-Leone, qui comptent un point chacun. La Guinée équatoriale ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.



mANChEstEr CitY-CHeLSeA (1-0) : City fonce vers le titre !

Grâce à un but de Kevin De Bruyne, Manchester City a pris le meilleur sur Chelsea et compte désormais 13 points d'avance sur les Blues au classement.

C'est une affiche de prestige qui s'est jouée à l'Etihad Stadium ce samedi. Dans un remake de la dernière finale de la Ligue des champions, Chelsea, champion d'Europe, y affrontait Manchester City, champion d'Angleterre. En cas de succès face aux Blues, les hommes de Pep Guardiola, qui restaient sur une série de 11 victoires de rang en championnat, avaient (déjà) l'occasion de repousser leur dauphin à 13 points. Solides, les Mancuniens y sont parvenus, et prennent donc le large en Premier League...

Kepa retarde l'échéance avant la pause

Dès le premier acte, ce sont les locaux qui se sont montrés les plus entreprenants. Portés par leur public, les partenaires de Raheem Sterling ont poussé Chelsea à la faute à plusieurs reprises, imprimant



un doute conséquent dans les têtes des Blues. Cette domination s'est concrétisée par plusieurs situations. Mais aucun de John Stones (13e), Kevin de Bruyne (24e) et Jack Grealish (39e) n'est parvenu à tromper Kepa Arrizabalaga, pourtant chahuté par les fans des Skyblues.

d'Ederson (48e) sur une frappe signée Romelu Lukaku, Kevin De Bruyne, partenaire de l'attaquant de Chelsea en sélection belge, a quant à lui été plus en réussite sur sa tentative. Après avoir éliminé N'Golo Kanté, le milieu offensif, pas attaqué aux 20 mètres, a ouvert le score d'une

merveille de frappe logée dans le petit filet opposé (70e). Son sixième but marqué en Premier League cette saison.

Manchester City file vers le titre

La fin de rencontre a été moins mouvementée, et ce sont finalement les hommes de Pep Guardiola qui se

sont emparés des trois points, portant leur avance à 13 points. Bref, avec cette victoire face à son dauphin, Manchester City vient littéralement d'assommer le championnat anglais, et file, sauf cataclysme, tout droit vers un nouveau titre en fin de saison.

BoRuSSiA doRtmuNd :

Erling Haaland répond à la pression de ses dirigeants

Suite aux propos de ses dirigeants, Erling Haaland a annoncé vendredi que son futur serait bientôt décidé, bien malgré lui.

Deux matches sans marquer le moindre but, cela ne ressemble pas à Erling Haaland. Véritable machine à marquer depuis son arrivée au Borussia Dortmund, l'attaquant norvégien restait pourtant sur 180 minutes sans trouver le chemin des filets. La courte série noire a pris fin vendredi soir avec un doublé dans la large victoire contre Fribourg (5-1).

L'efficacité retrouvée, le cyborg norvégien est bien de retour mais c'est du côté du marché des transferts qu'il est le plus attendu. Etant l'une des attractions du prochain mercato estival au même titre qu'un Kylian Mbappé, Haaland risque d'avoir l'embarras du choix. Pisté par le Real Madrid, désiré par Manchester City, l'ancien attaquant de Salzbourg a

l'Europe à ses pieds.

Haaland mis sous pression

Il y a quelques semaines, son agent Mino Raiola avait laissé sous-entendre que l'attaquant avait de grandes chances de vivre ses derniers mois du côté du Borussia Dortmund et qu'un rendez-vous allait bientôt avoir lieu avec les dirigeants allemands.

Ces derniers, malgré la concurrence, n'ont toujours pas abandonné l'idée de garder Haaland une saison de plus et de le prolonger à n'importe quel prix. Une preuve d'amour qui s'était malgré tout accompagnée d'un certain coup de pression envers le joueur, invité à se décider rapidement sur son futur.

Pisté par le Real, City et le Barça

Suite à son doublé contre Fribourg, Haaland a donc tenu à mettre les points sur les « i » concernant sa situation pour les prochains mois.

«Le Borussia Dortmund est en



train de me pousser à prendre une décision sur certaines choses. Mais je veux juste jouer au football», a-t-il lâché, très ferme, et visiblement étonné de la posture du club de la Ruhr, répétant plusieurs

fois se sentir sous pression. «Cela veut probablement dire que je vais bientôt avoir une décision à prendre. Je n'ai jamais parlé auparavant pour respecter le club», a-t-il conclu.

«Il va se passer des choses bientôt. Dans l'idéal, j'aimerais ne pas avoir à me décider maintenant parce qu'il y a beaucoup de matches et je voudrais me concentrer là-dessus, mais je ne peux pas...»

uKRAiNe :

Aucune détente malgré les échanges, les USA accusent la Russie de préparer une invasion



« Impasse », risque de guerre encore « plus élevé » : l'intense séquence diplomatique des derniers jours entre Occidentaux et Russes n'a permis aucune détente, se soldant même par de nouvelles accusations américaines de préparatifs « d'invasion » de l'Ukraine par la Russie.

Le président russe Vladimir Poutine, qui a massé près de 100 000 hommes à la frontière avec l'Ukraine, continue à exiger de l'Otan un engagement écrit de ne jamais intégrer cette ex-république soviétique dans ses rangs.

Face à la « pression maximale » russe, les Etats-Unis se disent prêts à « tous les scénarios », poursuite du dialogue ou représailles économiques et financières « massives ».

Et pour clore la semaine, l'Ukraine a été la cible ce vendredi 14 janvier d'une cyberattaque massive non revendiquée qui a bloqué une partie de ses sites internet gouvernementaux.

Des positions « irréciliables » entre Russes et Américains

Après un ballet diplomatique digne de la Guerre froide lundi à Genève, mercredi à Bruxelles (Otan) et jeudi à Vienne (OSCE), les Russes ne jugent pas utile de poursuivre les discussions et attendent

dès la semaine prochaine des réponses écrites à leurs revendications.

Américains et Européens refusent toutes leurs demandes sur l'Otan, qui ramèneraient de facto le Vieux continent aux équilibres géopolitiques de 1997, juste avant l'élargissement de l'Alliance vers l'est de l'Europe.

Les négociateurs américains proposent un « processus » de discussions plus long centré sur le contrôle des armements et la limitation des manœuvres militaires, sources récurrentes de tensions. Insuffisant pour l'heure aux yeux des Russes.

« Nous sommes dans une impasse. Dans l'état actuel des choses, les positions des Russes et des Américains sont irréciliables », résume Melinda Haring, la directrice adjointe du centre américain Eurasia, dans une note d'analyse.

In fine, « la décision de poursuivre ou non les discussions sera prise par Vladimir Poutine et personne à ce stade ne sait » dans quel sens il tranchera, renchérit Marie Dumoulin, une experte de l'ex-URSS au Conseil européen des Relations internationales (ECFR).

« **Risque de guerre élevé** » A l'issue de cette semaine diplomatique, la guerre est « malheureusement plus

probable », avance Melinda Haring à Washington. Il faut s'attendre à une « nouvelle exacerbation de la crise passant par la force », renchérit Dmitri Trénine du Carnegie Center à Moscou.

« La situation est totalement volatile » et le « risque de guerre élevé », avertit aussi François Heisbourg, conseiller spécial à la Fondation de la recherche stratégique (FRS) à Paris.

Le négociateur russe, Sergueï Riabkov, a pourtant assuré lundi à Genève que la Russie n'avait pas l'intention d'« attaquer l'Ukraine ». Mais un haut responsable américain a accusé ce vendredi Moscou d'avoir « prépositionné » des agents en Ukraine pour mener une opération qui puisse servir de « prétexte à une invasion ». Le Kremlin a qualifié de « gratuites » ces accusations, soulignant qu'elles n'étaient « appuyées par aucune preuve ». Une intervention russe pourrait aussi prendre d'autres formes qu'une invasion pure et simple, relève Maxime Soutchkov, le directeur de l'Institut d'études internationales à l'université MGIMO à Moscou.

Lorsque Vladimir Poutine agite la menace d'une réponse « militaire et technique », il peut songer par exemple à « des déploiements de missiles dans le Donbass (est

de l'Ukraine) ou en Crimée (sud) », souligne-t-il dans une analyse parue sur le site warontherocks.com.

Il pourrait s'agir de « prises territoriales » limitées pour relier le Donbass, contrôlé par les séparatistes prorusses, à la Crimée annexée en 2014 par la Russie, ajoute François Heisbourg.

« Pas le scénario le plus probable »

Pour Marie Dumoulin, les Russes maintiennent la « pression maximale pour obtenir davantage », mais « le scénario de l'intervention militaire n'est pas le plus probable » car son « coût, militaire, politique, financier et humain » serait considérable. Les contrepropositions américaines sur le non-déploiement de missiles en Europe ou la limitation des exercices militaires font aussi partie depuis longtemps de leurs revendications.

« Ils savent qu'en cas d'intervention militaire en Ukraine, ils n'auront rien de tout cela sinon des sanctions massives et une rupture de fait de toutes leurs relations avec les pays occidentaux », considère Marie Dumoulin.

Vladimir Poutine dénonce de son côté la « politique d'endiguement » de son pays - une obsession historique russe - et réclame depuis plus de dix

ans des « garanties de sécurité » aux Occidentaux.

Selon Maxime Soutchkov, les Etats-Unis, totalement centrés désormais sur la rivalité avec la Chine, pourraient avoir « intérêt à une relation stable et prévisible » avec la Russie et à une « architecture de sécurité en Europe leur permettant de mettre le focus sur l'Indo-Pacifique ». C'est tout le pari du Kremlin, estime-t-il.

Un « rôle mineur » pour l'UE

Que ce soit à l'Otan ou à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), « les Européens sont à la manœuvre pour défendre leurs intérêts », assure le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian.

« Nous avons reçu l'assurance que rien ne sera décidé ni négocié sans les Européens et la coordination avec les Américains est absolument parfaite », renchérit l'Espagnol Josep Borrell.

Mais pour Raluca Csernatoniu, du centre de réflexion Carnegie Europe, « l'Union européenne joue un rôle mineur dans les négociations », les Etats-Unis préférant discuter directement avec quelques pays comme la France, l'Allemagne et des alliés est-européens.



Cette lentille de contact affiche des notifications directement sur l'œil

InWith annonce les premières lentilles de contact souples capables d'afficher des informations directement sur l'œil. Elles peuvent également corriger la vue.

Afficher en réalité augmentée des informations sur des lunettes, cela existe depuis un bon moment avec les Google Glass, les HoloLens de Microsoft ou bien les toutes dernières Facebook Ray-Ban. Faire la même chose sur des lentilles de contact reste encore très rare. Il existe bien quelques tentatives assez abouties, comme celle de la société américaine Mojo Vision, mais les aventuriers

sur ce secteur sont rares. Lors du CES 2022, Mojo Vision a d'ailleurs présenté à nouveau son concept de lentilles, mais celles-ci sont rigides.

Toujours du côté du CES 2022, pour trouver un modèle souple de lentille de contact électronique, il fallait aller voir InWith Corporation. Selon les arguments de son concepteur, ces lentilles souples sont presque magiques. Les circuits électroniques extensibles et souples sont intégrés aux lentilles en hydrogel.

Elles corrigent la presbytie. En plus d'afficher les contenus d'un mobile en réalité augmentée devant l'œil pour s'orienter ou visualiser



des données, ces lentilles pourraient également corriger la presbytie. Comment ? En s'adaptant à l'environnement comme avec des verres progressifs. Elles pourraient aussi améliorer la myopie. Et pour InWith, il ne s'agit pas d'un simple concept. La société compte obtenir

l'approbation de la Food and Drug Administration (FDA) cette année, ce qui signifie que les lentilles pourraient effectivement être utilisées pour corriger la vue. Pour InWith, l'objectif à plus long terme, serait de proposer avec ces lentilles, une transition douce vers le metavers.

En Bref...

La fonctionnalité existe déjà pour les utilisateurs Android et elle pourrait bientôt voir le jour dans la version iOS de l'application. Selon WABetaInfo, WhatsApp teste actuellement la publication des photos de profil dans les notifications.

Ainsi, les possesseurs d'iPhone ou d'iPad identifieront plus rapidement le correspondant qui cherche à les joindre. Les notifications afficheront donc l'expéditeur, le message et donc la photo de profil. Ce sera le cas pour les discussions individuelles mais également les discussions de groupe.

Active que pour les bêtesteurs. Pour l'heure, cette nouveauté n'est accessible qu'aux bêtesteurs sur iOS 15. Il faudra donc être patient et attendre que WhatsApp l'active pour tous les utilisateurs.

Mi-décembre, l'application de messagerie a offert une nouvelle fonctionnalité à ses utilisateurs. Ces derniers peuvent désormais vérifier et écouter leurs messages vocaux avant de les envoyer. Ces messages étaient auparavant directement envoyés au destinataire lorsque le bouton d'enregistrement était relâché. WhatsApp travaillerait également sur une option qui permettrait à l'administrateur d'un groupe de supprimer des messages pour tous les membres de la discussion. Cette nouveauté serait en cours de développement.

Apple : Le prochain iPhone SE pourrait être lancé en mars ou avril prochain

Un nouvel iPhone bientôt lancé par Apple ? Cela pourrait être le cas selon le journaliste de Bloomberg Mark Gurman. Dans une nouvelle newsletter, ce dernier a annoncé que la marque californienne se préparait pour un nouvel événement virtuel en 2022, rapporte Phonandroidce lundi. « Le premier événement virtuel d'Apple aura lieu

dans quelques mois à peine et devrait se dérouler en mars ou en avril, d'après ce que l'on m'a dit », a-t-il écrit. D'après Mark Gurman, Apple pourrait y annoncer la sortie d'un nouveau smartphone abordable, l'iPhone SE 3. Deux ans après son prédécesseur, l'iPhone SE, sorti en 2020.

Pas de grand changement avec

le SE 3

Que sait-on vraiment de ce nouvel appareil ? Selon plusieurs informations qui ont fuité, l'iPhone SE 3 ne serait pas vraiment différent du SE 2020. Plusieurs analystes affirment qu'il sera équipé du même écran LCD IPS de 4,7 pouces et qu'il n'aura pas la fonctionnalité du Face ID. Le Touch ID devrait ainsi rester la

seule méthode d'identification biométrique.

Côté design, l'iPhone SE 3 devrait ressembler à l'iPhone 8. En revanche, il serait doté de la nouvelle puce A15 Bionic que l'on peut déjà retrouver dans les iPhone 13. Le nouveau smartphone sera bien sûr compatible avec la 5G.

Louis Vuitton se lance sur le marché des montres connectées

Exit WearOS, place à un système d'exploitation maison pour la nouvelle montre connectée de Louis Vuitton, qui sera entièrement personnalisable avec divers cadrans numériques et embarquera quelques logiciels de tracking, mais pas de fonctions superflues. Inutile donc d'espérer retrouver Spotify ou Google Maps sur cette montre, aux fonctionnalités simplifiées. Louis Vuitton a choisi de tout miser sur le design, avec un superbe écran aux bords incurvés, entouré d'un anneau LED rétroéclairé qui affiche les logos de la marque. Cette approche permettra



surtout un énorme gain d'autonomie. La montre du constructeur tiendra plusieurs jours d'affilée avec une seule charge, contre 1 jour seulement pour la plupart des modèles sous WearOS. Louis Vuitton promet également une réparabilité presque totale. 80 à 90 % des pièces pourront

être remplacées séparément. L'utilisateur pourra également changer les bracelets à loisir. La marque assure que les acheteurs pourront ainsi utiliser leur accessoire pendant des années, « jusqu'à 2035 voire 2035 », selon la disponibilité des stocks.

Pas pour toutes les bourses

L'utilisateur pourra également compter sur quelques fonctionnalités de tracking, avec un accéléromètre, un gyroscope et un capteur cardiaque intégrés, qui permettront d'assurer le suivi des activités sportives. Il ne faudra toutefois pas en attendre trop à ce niveau. Pas de coaching par exemple, ni d'analyse de l'oxygénation du sang.

L'addition s'annonce salée, avec un budget de 2.870 euros. La Tambour Horizon Light Up devrait être disponible à la vente en magasin et sur le site du fabricant dans les prochaines semaines.



Covid-19 : le lait maternel de femmes infectées contient bien des anticorps protecteurs

Le lait maternel de jeunes mamans ayant été infectées par le Sars-CoV-2 contient bien des anticorps contre le virus, selon une nouvelle étude. Une vertu de plus de l'allaitement en cette période de pandémie. On le sait, le lait maternel déborde de vertus pour le nouveau-né. Il est notamment riche en anticorps, ces cellules du système immunitaire qui nous protègent en cas d'infection. Avec l'arrivée du Sars-CoV-2, tout l'enjeu a été de savoir si l'on pouvait allaiter tout en étant infectée (la réponse est oui, car le virus ne passe pas dans le lait maternel), et si les anticorps protecteurs produits par la mère étaient bien transmis au nourrisson. Et là

encore, la réponse est oui. Ainsi, allaiter son nourrisson après avoir contracté la Covid-19 ou été vacciné permet de transmettre au bébé une protection contre ce nouveau virus. Dans une nouvelle étude (source 1) publiée le 23 décembre dernier dans la revue *Frontiers in Immunology*, des chercheurs américains publient de nouvelles données dans ce sens. Ils rapportent que, d'une part, le lait maternel ne contient pas de patrimoine génétique du virus, et d'autre part, qu'il confère bien une protection contre le virus pour le nouveau-né du fait de la présence d'anticorps maternels. L'étude a été menée auprès de 64 femmes allaitantes,

chez qui des prélèvements de lait et de cellules du mamelon ont été effectués à plusieurs reprises, sur une période de deux mois commençant dès la semaine du diagnostic de Covid-19. Si la présence du virus a été constatée au niveau des échantillons de mamelons, elle résultait de la toux de la mère ou à un autre type de contamination externe. Après lavage du mamelon, seuls deux des 29 échantillons de peau du mamelon ont révélé la présence du Sars-CoV-2. En revanche, 75% des 316 échantillons de lait maternel contenaient des anticorps IgA dirigés contre le nouveau coronavirus, dont la concentration dans le lait a augmenté au cours des deux premières semaines suivant



l'apparition des symptômes ou le test positif. Ces anticorps ont persisté dans le lait pendant au moins deux mois chez 77% des femmes, notent les chercheurs. De quoi fournir au bébé une source durable d'immunité passive, selon les dires des

auteurs, qui ne voient aucune raison de contre-indiquer l'allaitement en ces temps de pandémie, bien au contraire. Des données et recommandations qui vont dans le même sens que celles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

États-Unis :

Un patient se fait greffer un coeur de porc, une première mondiale

Des chirurgiens américains de l'école de médecine de l'université du Maryland ont greffé un cœur de porc génétiquement modifié sur un patient atteint d'une maladie cardiaque en phase terminale ce vendredi 7 janvier. Une première mondiale qui laisse place à l'espoir dans la lutte contre la pénurie d'organes. C'est une première mondiale, des chirurgiens américains ont réussi à greffer le cœur d'un porc génétiquement modifié sur un patient humain. Le patient, David Bennett est un américain de 57 ans, qui avait été déclaré inéligible à recevoir une greffe humaine. Cette greffe d'organe d'origine animale était donc le dernier espoir pour



sauver ce patient en phase terminale d'une maladie cardiaque. "C'était soit la mort, soit cette greffe. Je veux vivre. Je sais que c'est assez hasardeux, mais c'était ma dernière option" avait déclaré David Bennett, un jour avant son opération. L'opération s'est déroulée à Baltimore ce

vendredi 7 janvier par des chirurgiens américains de l'école de médecine de l'université du Maryland. L'université s'est félicitée de la réussite de cette opération qui permet de démontrer qu'un cœur d'animal peut continuer à fonctionner à l'intérieur d'un humain sans rejet immédiat, a

expliqué l'institution dans un communiqué publié ce lundi 10 janvier. Un cœur de porc modifié génétiquement Le porc dont provient le cœur qui a été transplanté sur le patient américain était génétiquement modifié afin de ne plus produire un type de sucre présent normalement sur toutes les cellules des porcs qui est incompatible avec le corps humain. Cette manipulation génétique permet donc que le corps du patient ne fasse pas un rejet immédiat de l'organe. Cette modification génétique a été réalisée par l'entreprise américaine Revivicor, qui avait fourni en octobre 2021 un rein de porc que des chirurgiens avaient connecté avec succès aux vaisseaux sanguins d'un

patient en état de mort cérébrale à New York. Un espoir pour la lutte contre la pénurie d'organes Cette transplantation réussie d'un organe animal sur un patient humain est un espoir pour la lutte contre la pénurie d'organes. "C'est une avancée chirurgicale majeure et qui nous rapproche encore un peu plus d'une solution à la pénurie d'organes" a déclaré Bartley Griffith, le chirurgien qui a réalisé la greffe. Si pour le moment l'opération est un succès, le chirurgien reste prudent "Nous procédons avec précaution mais nous sommes aussi optimistes sur le fait que cette première mondiale permettra de fournir une nouvelle option essentielle aux patients dans le futur".



Coiffure :

3 carrés tendance à porter en 2022



Anouvelle année, nouvelle coupe ! Pour faire table rase de l'année écoulée, on change de look et on adopte un carré stylisé, coloré ou frangé ! Selon votre nature de cheveux, vos goûts, vos envies, à vous de choisir !

Avec l'arrivée de la nouvelle année, les bonnes résolutions ne sont jamais bien loin. C'est un grand classique. Beaucoup d'entre nous présentent une furieuse envie de devenir «meilleur.e.s» et combien de personnes n'a-t-on pas entendu prononcer ces phrases : le



1er janvier j'arrête de fumer ; après les vacances, je me mets au régime ; après les fêtes, je reprends le sport, etc., etc... Des promesses bien souvent utopiques, très difficiles à tenir...

Une des seules envies que l'on puisse assouvir sans trop d'efforts, c'est celle de changer de tête, d'arborer une nouvelle coupe de cheveux qui surprendra votre entourage. C'est pourquoi les grandes enseignes de coiffure nous concoctent chaque année de nouvelles tendances, nouvelles coupes, nouvelles



couleurs afin de nous aider à choisir le look qui nous ira le mieux. Parmi toutes celles-ci, nous vous avons sélectionné trois carrés canons.

1. Le carré bicolore par l'équipe Bro pour Eugène Perma 1919

Le carré est et reste la tendance coiffure indémodable, vue sur les podiums des plus grands défilés et souvent relookée de façon surprenante par les hair-artists du monde entier. Inspiré d'un look du dernier défilé de la maison Givenchy, le trio de coiffeur

BRO Paris a créé le Dip and Dye version rouge sur l'influenceuse Alexandra Guerain. Un carré au départ classique, raie de milieu, réalisé sur des cheveux noirs aux longueurs raides et bordé sur les pointes d'une bande de couleur rouge. Un carré déclinable dans de multiples versions à demander à votre coiffeur et/ou coloriste - sur une base blonde, châtain, rousse, on choisira la bande de couleur de son choix...

2. Le carré long frangé de Maniatis

Une coupe pour toutes celles qui ne veulent pas sacrifier leurs longueurs à la tendance. Ce carré se porte aux épaules, dans une coupe dégradée et effilée où les longueurs sont travaillées en mèche à mèche autour du visage. Une fausse frange rideau donne juste ce qu'il faut de mystère au retard alors que la couleur prend des accents de sous-bois. Quelques mèches éclaircies accentuent les reliefs de la coupe pile là où il faut. Une coupe idéale au

quotidien puisque le coiffage doit être très naturel, pour offrir un tombé parfait. Et si vos cheveux ont tendance à onduler ou frissonner, lissez quelques longueurs au fer avant de froisser le tout du bout des doigts.

3. Le carré blond balayé de Coiff & Co

Un carré droit dégradé dans son ensemble, accessoirisé par une frange longue que l'on peut moduler à sa guise pour changer de style en un clin d'oeil. Les longueurs sont illuminées par un balayage Coiff&Co travaillé dans les tonalités beige-sable et sublimé par le service exclusif ColorShine qui allie douceur et modernité. Encore une fois, ce carré demande un coiffage naturel pour ne pas faire trop «strict». On peut, comme sur cette photo, travailler les bords du visage légèrement vers l'arrière à l'aide d'un lisseur.

Le mode alimentaire qui redonne le sourire pour se délester de nos kilos en trop



Les régimes punitifs et leur effet yoyo nous ramènent parfois plus bas que terre. Quelles alternatives ? On a découvert l'accompagnement minceur de Zael minceur, plus feel good et tellement plus stable.

Zael (Zahira El magrouti 38 ans maman de deux enfants et fondatrice du programme Zael Minceur) a bien connu les problèmes de poids depuis l'adolescence, cette jeune femme était sans cesse en quête de produits miracles, espoirs qui finissaient par déchanter : effet yoyo, perte de confiance en soi, toute seule c'était trop dur... Le constat était criant

: le combat pour mincir est ardu, il est nécessaire d'être épaulé. Cette guerrière a tout lâché pour fonder Zael Minceur : un accompagnement minceur qui permet de perdre du poids mais aussi de consolider sa perte par un nouveau mode alimentaire.

Accompagnement minceur et bien-être

Laissez-vous bercer par un programme en trois phases conçu en collaboration avec des diététiciens. En accord avec vos objectifs et votre mood, vous serez soutenus par un «capitaine minceur» : points hebdomadaires, échanges de



photos et d'expériences, idées de repas minceur, réponses à vos interrogations... Cet accompagnement sur mesure a été conçu pour tenir sur le long terme.

Un programme minceur en trois étapes

La première phase du programme est faible en glucides et riche en lipides sur une durée de quatre semaines pour déclencher une perte de poids conséquente ; elle peut être comparée à un régime keto ou un régime low carb. Un

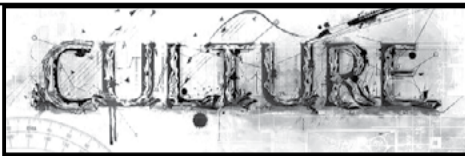
petit point sur les résultats et on passe à la deuxième étape qui vise à rétablir le moral des troupes avec un mode alimentaire méditerranéen. Celui-ci permet d'éviter les frustrations par quelques «repas joker» avant de se lancer dans la dernière manche au cours de laquelle sont réintégrés les glucides.

Produits minceur keto et low carb

Zael Minceur c'est aussi une gamme minceur qui se déploie. On trouvera sur la

boutique en ligne les produits minceur de Zael Minceur prêts à donner un coup de pouce à ses adhérents avec entre autres une crème anti-cellulite idéale contre l'effet peau d'orange. Les passionnés trouveront un bon rempart aux fringales dans le modérateur d'appétit à l'effet coupe faim. Les impatients apprécieront le boosteur brûleur de graisse.

Très tendance aux États-Unis, la gamme keto faible en glucides (pain, pâtes, wrap, farine) se développe pour les fans. Enfin, pour les amateurs du clé en main, découvrez la box minceur. Tous ces produits sont formulés en collaboration avec des laboratoires français. Zael Minceur a la satisfaction de procurer à sa clientèle un superbe taux de réussite (95% des objectifs atteints pour des milliers d'adhérents, bénéficiant de pertes de poids de 5 à 40 kg).



Côte d'Ivoire

Cécile Fakhoury, l'art et la méthode

Abidjan, Dakar et Paris : la Française installée en Côte d'Ivoire dispose désormais de trois espaces consacrés aux artistes du continent. Elle y défend les plasticiens qu'elle apprécie, dans un souci constant de professionnalisation et d'internationalisation.

Enceinte de son troisième enfant, Cécile Fakhoury vient d'ouvrir, au 29 de l'avenue Matignon (Paris), son troisième espace d'exposition. Comme à Abidjan (Côte d'Ivoire) et Dakar (Sénégal), elle y présentera les artistes africains qu'elle apprécie, promeut et soutient avec détermination. Dix ans seulement après l'ouverture de la galerie qui porte son nom, la jeune femme représente, d'une certaine manière, l'évolution d'un secteur qui se professionnalise chaque jour un peu plus : désormais, la plupart des plasticiens issus du continent savent que le marché de l'art ne se conquiert qu'avec l'aide d'un(e) galeriste puissant(e).

Comme souvent, l'histoire commence avant l'histoire quand, toute petite, Cécile Péron découvre le monde de la création par l'intermédiaire de ses parents. « Ils sont originaires de Concarneau, en Bretagne. Mon père a commencé par travailler comme antiquaire avant de devenir galeriste, raconte-t-elle. C'est un autodidacte, il n'a pas suivi d'études d'histoire de l'art. Il a d'abord eu une galerie à Pont-Aven, avant d'ouvrir la galerie Hervé Péron, à Paris, passage Verdeau, près de Drouot. Il s'est spécialisé sur les artistes bretons et les peintres de l'entre-deux-guerres. Enfant, j'ai été trimbalée entre les musées et les maisons de vente, dans des ateliers d'artistes. »

Galeriste, une vocation tardive Née en 1983 à Paris, Cécile Péron ne s'imagine pas forcément suivre les traces de son père : « Si j'ai toujours vécu dans ce milieu, je n'ai pas tout de suite voulu faire ce métier », assure-t-elle. Après un Bac économique et social, elle entre à l'École de management Léonard de Vinci, à La Défense, où elle s'ennuie férocement. « J'ai choisi l'EMLV car quelqu'un m'avait dit que cette école permettait de faire des stages de longue durée », se souvient-elle. Ces stages, elle ne va pas les choisir



au hasard : très sensible à la création, elle s'oriente vers le marché de l'art en travaillant chez Chantal Crousel, Daniel Templon et David Zwirner, autant de galeristes spécialisés dans l'art contemporain. « Je me souviens d'avoir ressenti une grande émotion lors d'une exposition d'Aurélie Nemours au Centre Georges Pompidou. C'était incroyable tout ce qu'elle pouvait faire passer avec de simples à-plats de couleur ! Je crois que ce qui m'a vraiment transformée, c'est quand j'ai découvert, seule, l'art contemporain, un art qui parle de notre société et de choses beaucoup plus concrètes que l'art moderne. »

Pour autant, Cécile Péron ne renie pas l'enseignement paternel. « Mon père m'a appris à regarder, m'a donné une certaine sensibilité à la couleur, m'a enseigné comment comprendre la signification d'un trait, dit-elle. Mais j'ai aussi reçu de lui la fibre commerciale. Vendre de l'art, c'est un moyen de défendre des voix qui me passionnent et m'intéressent. C'est un outil, pas un aboutissement. »

Après ses études et un stage au sein de la maison de ventes aux enchères Sotheby's, la jeune femme officie un temps chez son père et obtient un mastère de l'IESA en lien avec le commerce de l'art contemporain. « J'ai adoré cette année-là, en particulier l'enseignement de Daniel Lesbaches que je revois toujours avec énormément de plaisir, mais à ce moment-là, bosser en galerie n'était toujours pas une évidence. »

C'est finalement de l'Afrique, et plus précisément de la Côte d'Ivoire, que viendra le coup

de pouce. Mariée à Clyde Fakhoury, le fils de l'architecte Pierre Fakhoury, Cécile Fakhoury découvre le pays au milieu des années 2000. « Mon mari n'y est pas né et il n'y a pas vécu, mais son père, qui est né à Dabou, y est basé, raconte-t-elle. Nous y sommes allés plusieurs fois avant que Clyde, qui travaille dans la construction, ne reprenne la boîte familiale PFO et que nous décidions de nous y installer. » Le coup de pouce de Pierre Fakhoury

Une fois sur place, subjuguée, elle ne reste pas inactive : « Ce pays me passionne, je découvre une nouvelle culture, je rencontre des artistes... et je cherche un poste dans le domaine de la culture, je frappe à toutes les portes. » Assez rapidement, l'idée de monter une galerie se met en place. « J'ai ressenti un engouement de la part des artistes, une ferveur incroyable, même si de nombreuses personnes me déconseillaient de me lancer... J'ai avancé contre vents et marées. » C'est ainsi que la galerie ouvre à Cocody, en 2012, dans un espace de 400 m².

« Quand j'ai voulu m'installer, j'ai cherché à louer un lieu avec mes modestes moyens et il était compliqué d'en trouver un ne nécessitant pas une importante réhabilitation. Mon beau-père, qui m'a vu m'acharner, m'a proposé de construire. L'idée m'a fait peur car mon projet était encore expérimental. Il m'a dit : « Je te le loue et si ça ne marche pas, j'en aurais l'utilité comme espace de stockage ! Cette aide m'a permis de démarrer avec un sublime espace d'exposition. » Dans ce lieu, Cécile Fakhoury importe les méthodes du marché

de l'art occidental qu'elle maîtrise et les applique aux artistes ivoiriens. Les premiers d'entre eux représentent deux générations à l'opposé l'une de l'autre : le doyen Frédéric Bruly Bouabré et le jeune prodige Aboudia. « La rencontre avec Frédéric Bruly Bouabré m'a beaucoup marquée, souligne Fakhoury. Il m'a longuement parlé, j'ai passé des matinées entières avec lui, dans sa famille, à Yopougon. J'ai appris son alphabet. À l'époque, tous les artistes voulaient le rencontrer. Très vite, j'ai eu l'idée d'une exposition commune avec Aboudia, dont les œuvres avaient acquis une certaine renommée durant les affrontements. Ils ont travaillé à quatre mains sur des sujets humanistes pour l'exposition inaugurale de la galerie. »

Exposition de groupes, solo shows, Cécile Fakhoury accueille ensuite des artistes comme Paul Sika, Cheikh Ndiaye, François-Xavier Gbré, Jems Koko Bi, Ouattara Watts... « Quand je suis arrivée, ils étaient tous pour la plupart très jeunes et je les ai découverts au fur et à mesure. Ce sont des rencontres et je me lance avec ceux pour lesquels j'ai envie de bosser. Ce que je recherche, c'est une voix assez forte qui va me parler, me toucher et raconter quelque chose. Le discours est important dans l'art contemporain. Un artiste qui n'a rien à dire, je ne sais pas à quoi ça sert. »

Renforcer le marché local Peintre et performeuse d'origine algérienne, aujourd'hui représentée par Cécile Fakhoury, Dalila Dalléas Bouzar confirme cet engagement et ce besoin de dialogue : « J'ai travaillé avec pas mal de galeristes et c'est avec elle que je peux vraiment discuter d'art et d'autres choses – et il est très important de pouvoir s'exprimer, affirme-t-elle. Ensuite, elle est très professionnelle et très admirative de ses artistes. Elle nous chouchoute et ça fait du bien parce que nous ne sommes pas toujours respectés dans notre travail. Ce qui compte aussi, c'est son soutien sur le long terme. Elle croit en notre travail. Chaque expo personnelle est une collaboration dans laquelle elle s'implique pour la production et la conception. Elle est ambitieuse et c'est bien

pour nous. »

Cette ambition, c'est d'abord de faire accepter le système de la galerie sur le continent, où certains collectionneurs n'hésitent pas à faire le tour des ateliers d'artistes pour essayer d'acheter leurs œuvres en contournant les intermédiaires. « Moi, je ne peux pas faire le travail de promotion de leur œuvre s'ils vendent en atelier, explique la galeriste. Cela a été un véritable défi de convaincre les créateurs de l'intérêt d'un système qu'ils ne connaissaient pas. Mais ces discussions, on les a eues, et les jeunes des nouvelles générations ont sur le sujet plus d'informations. » Enfin l'ambition de Cécile Fakhoury est aussi de renforcer chaque jour le marché de l'art africain, en appliquant cet adage selon lequel « le marché international ne sera fort que si le marché local est fort ». Entendez : les artistes africains ne seront reconnus à leur juste valeur à l'étranger que s'ils le sont, véritablement, chez eux.

« Vers 2016-2017, je me suis rendu compte que plus de 97% de ce que je vendais quittait le continent, raconte-t-elle. J'étais en train de reproduire une vieille histoire alors même que j'essayais de développer le marché local ! » De cette constatation est venue l'idée d'ouvrir une filiale à Dakar, où certains collectionneurs commençaient à prendre conscience de la valeur de leurs collections. À l'angle de la rue Carnot et de la rue Béranger Féraud, sur le Plateau, la galerie a ainsi ouvert un nouvel espace de 200 m² dans le but « d'équilibrer le chiffre d'affaires entre le local et l'international ». La suite logique aurait été d'ouvrir un espace en Afrique anglophone – et pour ce faire le Ghana fut envisagé. Covid oblige, c'est finalement Paris – la France disposant d'un marché de l'art très structuré et de fortes institutions commerciales et muséales – qui a raflé la mise. Pour le moment.



« Tigritudes », le cinéma africain sous toutes ses coutures

Le forum des Images de Paris présente du 1er janvier au 27 février une sélection de 126 films africains, tous genres confondus. Une sélection qui devrait circuler ensuite sur le continent, en commençant par le Burkina Faso.

La simple lecture de ce titre, Tigritudes, permet de comprendre que cette vaste anthologie proposée par le forum des Images n'est pas simplement un regard de plus sur l'histoire du cinéma africain et de ses diasporas (États-Unis, Caraïbes, Cuba, etc). Ce bel intitulé est inspiré de la célèbre formule de l'écrivain nigérian Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, qui déclarait en 1962 lors d'une rencontre à Kampala : « Le tigre ne proclame pas sa tigritude, il bondit sur sa proie et la dévore. » Ce qui revenait alors à critiquer, avec une certaine férocité, le mouvement littéraire de la négritude en vogue depuis les années 1930 dans la sphère francophone, bien avant l'ère des décolonisations. Il voulait ainsi opposer les « vaines rhétoriques » de ce courant intellectuel et littéraire dont les chefs de file étaient Senghor et Césaire et la nécessité, à l'heure des indépendances, de passer à l'action pour obtenir des résultats.

Appliquer la formule au cinéma, c'est donc, pour les réalisatrices Dyana Gaye et Valérie Osouf qui ont conçu ce cycle, une façon de présenter un programme qui ferait fi des divisions du continent, mêlant dimensions éthiques, esthétiques et politiques du septième art, en mettant l'accent sur l'importance de l'autodétermination. Un hommage à Soyinka qui honore également les combats et la diversité du continent. En se souvenant, commente sourie aux lèvres Valérie Osouf, qu'un tigre est un animal très peu uniforme, « avec ses zébrures qui renvoient à du pluriel ».

Un choix subjectif et assumé. Il ne s'agit donc, tient à préciser Dyana Gaye, ni d'une rétrospective ni d'un festival : le choix de la programmation est subjectif et assumé comme tel par les deux cinéastes qui se sont rencontrées il y a un quart de siècle au Sénégal et qui voulaient partager le plaisir de découvrir, ou de mieux connaître, une cinématographie qui reste encore sous-exposée.



Certes, la période explorée court seulement de 1956 à aujourd'hui et les séances, au nombre de 64, permettent de présenter au total 126 films, tous formats confondus, dans une approche chronologique. Mais il ne s'agit pas de récapituler l'histoire du cinéma africain – une formule que récuse d'ailleurs sans surprise les deux programmatrices qui entendent parler « des cinémas d'Afrique et de la diaspora ».

La date de départ de 1956, par exemple, n'a pas du tout vocation à coïncider avec celle des débuts supposés de ce cinéma qu'on fixe le plus souvent (en oubliant l'existence antérieure d'un cinéma égyptien) avec Afrique sur Seine du Béninois naturalisé Sénégalais Paulin Soumanou Vieyra. 1956 représente surtout pour elles la date de l'indépendance du Soudan, à partir de laquelle on enregistre « une sismographie des luttes », selon le titre de l'œuvre de l'historienne d'art Zahia Rahmani qui les a inspirées. Deux tiers de siècle de luttes d'une Afrique « non pas hors mais, n'en déplaise à Nicolas Sarkozy, dans l'histoire » qui nous conduisent jusqu'à aujourd'hui.

Les films méconnus de grands réalisateurs

Comment a été opéré le choix des films, forcément draconien vu l'étendue du champ exploré ? Le souci premier étant de faire découvrir des œuvres, les organisatrices ont décidé de ne pas écarter les grands noms mais de montrer plutôt certains de leurs films méconnus. Ainsi, on ne verra pas Yeelen mais Finyè de Souleymane Cissé, pas Bamako ou Timbuktu d'Abderrahmane Sissako mais Heremakono (En attendant le bonheur), pas Borrom Charrette

ou La Noire de... ou Moolaade d'Ousmane Sembene mais Emitaï, pas Yaaba ou Kini et Adams d'Idrissa Ouedraogo mais Samba Traoré, pas Gare centrale ou Le Destin de Youssef Chahine mais Les Eaux noires, pas Un Homme qui crie de Mahamat Saleh Haroun mais Bye bye Africa, pas Do the right thing de Spike Lee mais School Daze, pas Touki Bouki ou Hyènes de Djibril Diop Mambety mais Badou Boy. La diversité a été privilégiée, quitte à renoncer à montrer des films de pointures comme ceux du Burkinabè Gaston Kaboré, du Nigérian Ola Balogun ou de l'Algérien Mohamed Lakhdar Hamina, seule Palme d'or africaine à Cannes à ce jour avec Chronique des années de braise. Non sans regret puisque, par exemple, Hassan Terro du réalisateur algérien figurait encore dans l'avant-dernière liste des films.

Cette envie de privilégier la découverte et la cinématographie de pays peu exposés, en évitant une surreprésentation de films sénégalais chers aux deux programmatrices ou de la prolifique Algérie, s'est cependant heurtée à des impasses. Dyana Gueye et Valérie Osouf savent qu'il existe trois films libyens mais elles n'ont pas pu mettre la main sur les copies. Et si elles n'ont pas trouvé de films de Centrafrique ou d'Ouganda dignes d'être projetés, elles ont été étonnées de constater que, parfois, des films relativement récents avaient « disparu » comme Drum du Sud-Africain Zola Maseko, pourtant lauréat du Fespaco en 2005, Fangs de Mohammed Shebl ou ceux de l'Algérienne Djamilia Sahraoui. Par ailleurs, il a fallu s'incliner devant certaines questions



de droits et d'exclusivité sur des œuvres comme celle de l'Éthiopien installé aux États-Unis Hailé Gerima, dont elles auraient aimé montrer La Récolte des trois mille ans qui symbolise mieux que tout autre le lien entre l'Afrique et sa diaspora.

L'apparition d'un cinéma hybride

Ayant été amenées à voir ou revoir une importante quantité de films de ces soixante-cinq dernières années, les réalisatrices ont-elles repéré des périodes ou des moments particulièrement créatifs ou, au contraire, décevants ? Elles répondent sans hésiter que les années qui ont le plus mal vieilli sont les années 1990, pourtant souvent considérées comme fastes pour le cinéma africain, car beaucoup de films de cette époque, francophones surtout, apparaissent « formatés ». Un effet des financements européens ? En revanche, les années 1970, et en premier lieu l'année 1975, ont conservé leur pertinence avec beaucoup de films n'ayant pas pris une ride. En dehors des films, qui feront souvent l'objet de débats en présence des réalisateurs ou d'autres invités, Tigritudes proposera aussi des séances pour jeune public, des Master class (notamment l'une de Billy Woodberry, cofondateur du mouvement de renaissance du cinéma afro-américain L.A. Rebellion dans les années 1960-70, le 26 février) et des leçons de cinéma. Parmi celles-ci, outre un regard sur la cinématographie algérienne (par le critique Saad Chakali, le 14 janvier) et une plongée dans le cinéma de Djibril Diop Mambety (le 11 février par Catherine Ruelle), un exposé du réalisateur nigérian Newton Aduaka expliquant

que le cinéma de son pays ne se résume pas à Nollywood (le 28 janvier), une histoire du documentaire politique panafricain par l'Égyptienne Jihan El-Tahri (le 18 février) ou une exploration des « cinémas lusophones dans la tourmente des conflits » par le producteur Pedro Pimento (le 25 février).

Ouvert depuis 13 janvier au soir avec la projection dans une version restaurée du superbe film du Camerounais Jean-Pierre Dikongué Pipa Muna Moto qui obtint l'Étalon de Yennenga au Fespaco en 1975, Tigritudes se terminera le 27 février avec sur l'écran, en avant-première, un tout récent documentaire éthiopien de Jessica Beshir. Mais ce ne sera pas la fin de l'histoire. Car Dyana Gaye et Valérie Osouf, avant de se consacrer à nouveau à leurs projets cinématographiques personnels (une comédie musicale à tourner à Dakar pour la première, un documentaire conçu avec Patrick Chamoiseau à partir d'une adaptation de l'ouvrage Sartorius d'Edouard Glissant pour la seconde), entendent faire circuler Tigritudes au-delà de Paris. Dans les universités américaines et dans les Caraïbes, mais surtout sur le continent africain. Cela commencera dès mars prochain au Burkina Faso, à Bobo Dioulasso, et des projets sont en voie d'être concrétisés au Sénégal, au Bénin, au Cameroun, en Tunisie et en Algérie.

Tigritudes, une histoire subjective du cinéma africain, conçu par Dyana Gaye et Valérie Osouf, Au Forum des images à Paris du 12 janvier au 27 février

Novak Djokovic reconnaît une « erreur humaine » dans sa déclaration d'entrée en Australie

Dans la nuit de ce mardi à mercredi 12 janvier, Novak Djokovic a publié un long communiqué sur sa page Instagram. Le tennisman y reconnaît une « erreur humaine, certainement pas délibérée » dans sa déclaration d'entrée sur le territoire australien.

Novak Djokovic pourra-t-il oui ou non participer à l'Open d'Australie ? Arrivé dans le pays le 5 janvier dernier, le tennisman s'était d'abord montré très confiant sur les réseaux sociaux. Mais son statut vaccinal a rapidement posé problème. Le ministre de l'immigration, Alex Hawke, a tenté d'annuler son visa après une controverse concernant la validité d'une dérogation médicale à la double-vaccination, requise pour entrer sur le territoire australien. Mais après une première bataille

remportée par le mari de Jelena, qui a obtenu gain de cause de la part du tribunal fédéral de Melbourne, ce dernier a été entaché par une polémique. Il est accusé d'avoir menti sur plusieurs points dans sa déclaration.

Toujours menacé d'expulsion, Novak Djokovic a donc souhaité, selon ses propres mots, « corriger des informations erronées pour apaiser les inquiétudes concernant (sa) présence en Australie, et pour répondre à des questions qui sont très pénibles et préoccupantes pour (sa) famille. »

C'est dans une longue publication Instagram que le joueur serbe de 34 ans s'est expliqué sur la polémique. Il a ainsi reconnu avoir commis une « erreur humaine, certainement pas délibérée » en déclarant à tort, à son arrivée en Australie,

n'avoir pas voyagé lors des quatorze jours précédant son vol. « Nous vivons des temps difficiles, une pandémie mondiale, et parfois, des erreurs peuvent se produire », s'est-il défendu, affirmant que son agent aurait malencontreusement coché la mauvaise case. Dans la foulée, il a aussi admis une « erreur de jugement » en recevant en personne un journaliste du quotidien français L'Equipe et en participant à une séance photos le 18 décembre 2021, soit un jour après avoir été testé positif au Covid-19. La superstar des courts assure avoir toutefois « respecté la distanciation sociale et porté un masque. »

En revanche, Novak Djokovic a nié les informations selon lesquelles il se savait contaminé lorsqu'il avait participé la veille à un événement à Belgrade,



durant lequel il avait remis des prix à des enfants. « J'étais asymptomatique et je me sentais bien, et je n'ai reçu le résultat d'un test PCR qui s'est avéré positif qu'une fois cet

événement terminé », a martelé le joueur, ajoutant que le test antigénique qu'il avait effectué avant l'événement était négatif. Suffisant pour couper court à la polémique ?

Britney Spears

Sa sœur Jamie Lynn en larmes dans Good Morning America

A quelques jours de la sortie de son autobiographie, Jamie Lynn, sœur cadette de Britney Spears, a fait une apparition à la télévision américaine. Celle que la chanteuse accuse de l'avoir lâchée a affirmé aimer sa sœur et fondu en larmes. De quoi émouvoir les fans de Britney ? Pas vraiment...

Voilà une interview qui ne devrait guère arranger la brouille entre Britney Spears et sa sœur Jamie Lynn. Cette dernière qui s'apprête à faire paraître son autobiographie intitulée Things I Should Have Said (Les choses que j'aurais dû dire, ndlr) a commencé sa tournée promotionnelle en passant par le Télématin made in USA, Good

Morning America. L'entretien pré-enregistré a donné lieu à un teaser qui fait déjà beaucoup de bruit. On y voit en effet la jeune chanteuse en larmes face à Juju Chang, l'animatrice. « J'aime ma sœur », déclare Jamie-Lynn en essuyant ses joues. « Mais les choses sont devenues compliquées », répond la journaliste d'ABC News. « Je suppose que oui », répond la maman de Madie et Ivey.

Les fans ont choisi leur camp. L'entretien a été diffusé mercredi 12 janvier aux Etats-Unis mais de nombreuses voix se sont élevées déjà pour protester contre le choix de Good Morning America de donner la parole à Jamie Lynn Spears sur-



tout après les récentes déclarations de Britney sur sa famille. « Jamie Lynn a été complice de la tutelle abusive de sa sœur depuis le tout début », a tweeté une internaute. « Oh mon dieu Britney va la mettre en pièce », s'est réjouie une autre.

Depuis la fin de la tutelle Brit-



ney ne cache plus son exaspération devant l'attitude de sa sœur. Dans un message supprimé depuis, la princesse de la Pop avait ainsi clairement visé sa cadette : « Il n'y a rien de pire que lorsque les personnes les plus proches de vous qui ne se sont jamais battues pour vous publient des

choses concernant votre situation quelle qu'elle soit et parlent de façon très vertueuses pour obtenir du soutien. » Elle avait également moqué le projet autobiographique de sa sœur et protesté contre le choix du titre I must Confess allusion directe à sa chanson Baby One More Time.

Mardi dernier, Jamie Lynn a publié sur Instagram une photo d'elle et évoqué le bonheur que lui procurait la publication prochaine de son livre. Mais les commentaires virulents de l'immense communauté de fans de Britney l'ont contrainte à désactiver les commentaires. Entre Britney et Jamie Lynn, le public a déjà choisi.

Prince Charles

Cette bonne raison pour laquelle il parle aux plantes

A chacun ses bons tuyaux pour entretenir son jardin. D'ailleurs, le prince Charles a pris pour habitude de parler à ses plantes mais attention, cette technique surprenante aurait une vertu inattendue pour ces dernières...

Cela ne date pas d'hier : le prince Charles a la main verte et a trouvé une méthode pour permettre à ses plantes de mieux se développer et gran-

dir sereinement. La technique est de tout simplement... leur parler ! C'est ce qu'il avait déjà expliqué en 1986. Et pour ceux qui n'y croient pas une seule seconde, sachez qu'une nouvelle série signée BBC a confirmé les dires de l'homme qui a célébré ses 73 ans en novembre dernier. En effet, David Attenborough a partagé son avis : « Il va être ravi de savoir qu'il avait rai-

son depuis le début. Nous ne nous impliquons pas assez avec les plantes (...) Les arbres peuvent rivaliser comme collaborer les uns avec les autres. Donc le prince Charles avait raison depuis tout ce temps ». Le prince Charles a récemment expliqué qu'il... serrait la main de chaque arbre qu'il plantait. Amis jardiniers, vous savez ce qu'il vous reste à faire.



Installation du professeur Khelladi Sidi Mohamed Bouchnak au poste de président du CNESE

Le professeur Khelladi Sidi Mohamed Bouchnak a été installé, jeudi dernier, au poste de président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), en remplacement du professeur Rédha Tir, a indiqué le Conseil.

«Le directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf a présidé, jeudi 13 janvier 2022, la cérémonie d'installation du nouveau président du Conseil national économique, social et environnemental, le Pr. Khelladi Sidi Mohamed Bouchnak, en remplacement du Professeur Rhéda Tir», lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook du Conseil.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Khellaf a rappelé la «mission constitutionnelle du Conseil», saluant les actions accomplies par le Pr. Tir durant son



mandat de président du CNESE, soulignant qu'il «a pris ses fonctions dans une période difficile, car il a dû commencer par tout reconstruire, du siège social aux politiques de travail».

M. Khellaf a évoqué les efforts de l'ancien président pour l'édification de cette

institution centrale et son placement dans le système consultatif dans les affaires sociales, économiques et environnementales, qui sont des questions fondamentales et de grande importance.

Le directeur de cabinet à la Présidence de la République a souligné que le Conseil se

veut «un espace impliquant tous les acteurs de la société afin de réfléchir aux politiques économiques, sociales et environnementales et s'assurer qu'elles sont cohérentes avec la politique générale de l'Etat, notamment en ce qui a trait au programme du Président et à ses 54 engagements».

Pour sa part, le Pr. Bouchnak a exprimé sa «reconnaissance au président de la République pour la confiance qu'il a placée en sa personne», formant le vœu d'être à «la hauteur de la responsabilité».

Il a également passé en revue les missions du Conseil, qui reposent principalement sur «l'écoute, son rôle consultatif et la formulation de propositions et de recommandations prospectives en vue d'accompagner le programme du président Abdelmadjid Tebboune, et ce, grâce à la compétence de ses cadres et experts qui œuvrent à la concrétisation de ces objectifs».

Il a en outre souligné l'importance du travail de terrain et son rôle dans la transmission des préoccupations de la société au Président de la République et au Premier ministre, ajoute la même source.

CAN-2021 / ALGÉRIE :

Des changements en vue face à la Guinée équatoriale

Tenue en échec d'entrée à la surprise générale mardi face à la Sierra-Leone (0-0), l'équipe nationale de football se présentera avec un onze légèrement remanié, dimanche face à la Guinée équatoriale au stade de Japoma à Douala (20h00), pour le compte de la 2e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Le sélectionneur national Djamel Belmadi qui a endossé la responsabilité de ce semi-échec, semble plus que jamais décidé à rectifier le tir, et cela passera inéluctablement par des changements qu'il compte opérés face au « Nzalang Nacional », battu difficilement face à l'ogre ivoirien (1-0), dans l'autre match du groupe E.

Sans citer individuellement les joueurs, dont le rendement face aux « Leone stars » laissait à désirer, Belmadi a



d'ores et déjà un plan en tête, pour non seulement décrocher une victoire qui va relancer les champions d'Afrique dans la course à la qualification en 1/8es de finale, mais mettre tout le monde d'accord sur un jeu offensif, plaisant, et surtout efficace, trois fondamentales absents dimanche face aux joueurs du sélectionneur John Keister.

« Il est facile après un match de se dire qu'il aurait été plus utile d'opter pour tel ou tel joueur, on a eu à faire à un adversaire fort physiquement, athlétique. Nous avons eu du mal à casser les lignes d'une Sierra-Leone qui a laissé peu d'espaces, ce qui nous a beaucoup handicapé, notamment dans les intervalles, ça été difficile. L'équipe sierra-léonaise était bien organisée », a-t-il indiqué

lors de la conférence de presse d'après-match.

Au sein d'un milieu de terrain qui n'a pas tourné à plein régime face à la Sierra-Leone, Belmadi compte y remédier, en apportant deux changements nécessaires, avec le retour d'Ismaël Bennacer, dont la suspension d'un match a été purgée dimanche, et Ramiz Zerrouki, ce dernier aura la mission de ratisser les balles et relancer le jeu, un rôle qu'il a assumé avec brio depuis ses débuts avec les « Verts ». Ces deux éventuels changements seront opérés aux dépens de Haris Belkebla et Yacine Brahimi.

Dans les autres compartiments, le coach national devrait reconduire les mêmes éléments, dont certains sont « intouchables », à l'image de Youcef Belaïli, le capitaine Riyad Mahrez, ou encore le défenseur central Aïssa Mandi.

Belmadi impose le black-out Le sélectionneur national a

opté pour la discrétion, en travaillant loin des regards, et décréter le black-out, à deux jours du match déjà décisif face à la Guinée équatoriale. Loin des caméras et des supporters algériens, venus apporter leur soutien à leurs compatriotes, Belmadi a préféré s'isoler avec ses joueurs. La séance d'entraînement effectuée jeudi en nocturne, avec un effectif au complet, s'est déroulée à huis clos. Le galop prévu ce vendredi à partir de 18h00 est également annoncé fermé.

Si d'aucuns estiment que la démarche de Belmadi est dictée par l'importance du rendez-vous continental de dimanche, d'autres, pensent qu'il aurait été préférable d'ouvrir d'une manière partielle, comme ce fut le cas lors des premières séances des « Verts » à Douala. Désormais, les enseignements de la contre-performance contre la Sierra Leone tirés, il faudrait se tourner vers le rendez-vous face la Guinée équatoriale.

Un match capital que Belmadi compte bien préparer, l'adversaire étant d'un autre calibre que les Sierra-léonais face auxquels les Algériens ont souffert. Belmadi a pu s'arrêter sur les points forts et faibles de la Guinée équatoriale, qu'il a pu voir à l'oeuvre mercredi soir face à la Côte d'Ivoire (0-1). Les joueurs du sélectionneur Juan Micha Obiang ont tenu la dragée haute aux « Eléphants ».

Les Algériens sont d'ores et déjà avertis. Au terme de la première journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 3 points, devant l'Algérie et la Sierra-Leone, qui comptent un point chacun. La Guinée équatoriale ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021. (Avec Aps)